



Assemblée générale

Distr. générale
16 novembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 160 de l'ordre du jour
Financement de la Mission d'administration
intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la Mission	14
D. Partenariats et coordination des activités du système des Nations Unies	15
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	16
III. Exécution du budget	44
A. Ressources financières	44
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	45
C. Évolution des dépenses mensuelles	45
D. Autres produits et ajustements, et avances internes	46
E. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes	46
F. Contributions non budgétisées	47
IV. Analyse des écarts	47
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	50



VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée.	51
A. Assemblée générale	51
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	52

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 et l'objectif de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante opérationnelle et composante Appui).

La MINUK a engagé des dépenses d'un montant de 40,6 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 98,3 % (les dépenses de l'exercice 2020/21 s'étaient élevées quant à elles à 39,7 millions de dollars et le taux d'exécution à 99,6 %).

La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que le montant des dépenses relatives au personnel civil, principalement celles afférentes au personnel recruté sur le plan national, a été inférieur de 0,4 million de dollars aux prévisions, les dépenses opérationnelles, principalement celles relatives aux voyages officiels et aux fournitures, services et matériel divers, ont été inférieures de 0,1 million de dollars aux prévisions et les dépenses engagées au titre des militaires et du personnel de police ont été inférieures de 0,2 million de dollars aux prévisions, principalement parce qu'aucune demande d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité n'a été présentée.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	768,5	616,0	152,5	19,8
Personnel civil	32 534,4	32 153,1	381,3	1,2
Dépenses opérationnelles	7 995,6	7 843,5	152,1	1,9
Montant brut	41 298,5	40 612,6	685,9	1,7
Recettes provenant des contributions du personnel	4 105,4	4 150,9	(45,5)	(1,1)
Montant net	37 193,1	36 461,7	731,4	2,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	41 298,5	40 612,6	685,9	1,7

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	8	8	–
Police des Nations Unies	10	9	10,0
Personnel recruté sur le plan international	113	100	11,5
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	33	33	–
Agents des services généraux	186	181	2,7

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	24	22	8,3

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de fonctionnement demandé pour la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 24 février 2021 (A/75/779), s'élevait à 41 298 500 dollars (montant net : 37 193 100 dollars). Il devait permettre de financer 8 observateurs militaires, 10 membres du personnel de police, 112 membres du personnel recruté sur le plan international, 220 membres du personnel recruté sur le plan national, dont 34 administrateurs, et 24 Volontaires des Nations Unies.
2. Dans son rapport du 6 mai 2021 (A/75/822/Add.11, par. 38), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 41 212 500 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.
3. Par sa résolution 75/301, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant de 41 298 500 dollars (montant net : 37 193 100 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2021/22. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le mandat de la MINUK a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1244 (1999).
5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général consistant à instaurer les conditions nécessaires pour que tous les habitants du Kosovo puissent vivre en paix et dans des conditions normales et à promouvoir la stabilité dans la région des Balkans occidentaux.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante opérationnelle et composante Appui), comme dans le budget.
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2021/22, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice, les principaux faits survenus sur le plan politique concernaient le déroulement des élections locales au Kosovo, les tensions qui ont surgi entre Pristina et Belgrade concernant les dispositions relatives à la liberté de circulation, la tenue, le 16 janvier 2022, du référendum constitutionnel serbe au Kosovo, et les modalités de vote pour les élections parlementaires et présidentielle serbes au Kosovo le 3 avril 2022.

9. Le 17 octobre 2021, des élections municipales se sont tenues dans les 38 municipalités du Kosovo, suivies d'un second tour, le 14 novembre 2021, dans 21 municipalités. En tout, 89 entités politiques y ont participé, dont 34 partis politiques. Le taux de participation électorale a été de 42,5 % et le processus a été surveillé par 24 693 observateurs accrédités. En tout, 166 postes de maire et 5 199 postes de conseiller(ère) municipal(e) étaient à pourvoir.

10. Le 20 septembre 2021, les autorités du Kosovo ont adopté des mesures de réciprocité concernant l'utilisation de plaques d'immatriculation et de documents d'identité délivrés par la Serbie, ce qui a entraîné une augmentation des tensions entre Belgrade et Pristina. Des objections ont été soulevées dans les zones du Kosovo peuplées par les Serbes, en particulier dans le nord, et des unités spéciales du Service de police du Kosovo ont été déployées près des points de passage de la barrière 1 à Jarinjë/Jarinje et de la barrière 31 à Bërnjak/Brnjak pour faire appliquer ces mesures et maintenir l'ordre. La Serbie s'est élevée contre les mesures imposées au Kosovo et a procédé à des survols militaires et repositionné une petite force d'intervention rapide dans les zones proches de la frontière administrative. Sous les auspices du Représentant spécial de l'Union européenne pour le dialogue entre Belgrade et Pristina et les autres questions régionales concernant les Balkans occidentaux, Miroslav Lajčák, les deux parties sont parvenues à un accord relatif à la création d'un groupe de travail technique chargé de la question des plaques d'immatriculation. Après sept réunions, tenues d'octobre 2021 à avril 2022, le différend n'a toujours pas été réglé.

11. Les tensions se sont de nouveau intensifiées en octobre 2021 lorsque le Service de police du Kosovo a mené une opération de lutte contre la contrebande en plusieurs endroits, notamment à Pristina, Pejë/Peć, Mitrovica-Sud, Mitrovica-Nord et Zvečan/Zvečan. Dans ces deux derniers endroits, la résistance des Serbes du Kosovo à la présence des unités spéciales de la police a donné lieu à des altercations, au cours desquelles des policiers, des manifestants et des passants ont été blessés.

12. L'annonce d'un référendum sur l'apport de changements à la Constitution serbe concernant le système judiciaire a également été à l'origine d'une discorde entre Pristina et Belgrade. Malgré les appels de la communauté internationale visant à faciliter le vote, les autorités du Kosovo ont indiqué dans une déclaration que les citoyens serbes du Kosovo ayant la double nationalité auraient le droit de voter conformément aux normes et pratiques internationales, par exemple par correspondance et par l'entremise du bureau de liaison de Belgrade. Les responsables de Belgrade ont vivement réagi, accusant Pristina de faire fi du dialogue mené sous l'égide de l'Union européenne.

13. Pendant l'exercice, la MINUK a continué de contribuer activement à apaiser les tensions et à promouvoir la stabilité au Kosovo, notamment en faisant appel aux bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général. Les dirigeants de la MINUK ont tenu 65 réunions avec des responsables de Pristina et de Belgrade pour discuter de la normalisation des relations et pour réaffirmer le soutien continu de la Mission au renforcement de l'état de droit et des institutions démocratiques au Kosovo et à l'instauration de la confiance entre les communautés. Les dirigeants de la MINUK ont également présidé 50 réunions hebdomadaires du Comité exécutif et 14 réunions des responsables et chefs des présences internationales, qui ont porté sur l'évolution politique interne du Kosovo. En outre, 152 réunions ont eu lieu avec le corps diplomatique à Pristina et à Belgrade et 60 réunions ont été organisées avec des entités des Nations Unies. Ces réunions ont porté sur les faits politiques nouveaux qui s'étaient produits à Pristina et à Belgrade et qui pouvaient influencer sur la situation au Kosovo. En outre, 16 réunions ont été organisées avec la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) pour discuter de l'évolution de la situation en matière de

sécurité. Vingt et une réunions ont été organisées avec des organisations non gouvernementales, des représentants de la société civile et du monde universitaire et des chefs religieux sur des questions sociales et politiques. Les hauts responsables de la MINUK ont continué de dialoguer avec les interlocuteurs locaux au niveau municipal, se rendant pour ce faire à Pristina, Pejë/Peć, Graçanicë/Gračanica, Prizren et Gjilan/Gnjilane. Ils se sont intéressés aux questions communautaires, notamment à celles relatives à la cohésion sociale, au développement socioéconomique, à la tolérance religieuse et au patrimoine culturel, à l'avancement des jeunes et des femmes, au dialogue intercommunautaire et à l'intégration des communautés non majoritaires, ainsi qu'au renforcement de la coopération entre la MINUK et les municipalités.

14. La MINUK a également continué de mettre l'accent sur le renforcement de la confiance mutuelle et le règlement des problèmes entre les communautés. À cette fin, elle a organisé 1 881 réunions en ligne et en présentiel avec les autorités locales et centrales, la société civile et les principales parties prenantes afin de suivre les questions liées aux communautés et d'en rendre compte, notamment pour ce qui était des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

15. Dans le nord du Kosovo, le Bureau régional de Mitrovica a présidé 330 réunions avec le Service de police du Kosovo, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et la KFOR qui portaient sur les questions politiques et les questions de sécurité. Par ailleurs, 847 réunions ont été organisées avec les autorités locales, des habitants, des représentants religieux, des représentants de la société civile et les principaux partenaires internationaux pour promouvoir le dialogue, le renforcement de la confiance, les efforts visant à favoriser une coexistence interethnique et interreligieuse pacifique, l'accès aux services publics, comme l'électricité et l'eau, et la prise en compte des questions de genre dans les politiques et pratiques de gouvernance.

16. La MINUK a continué de faciliter l'accès à la justice, notamment en organisant 63 réunions avec les institutions judiciaires du Kosovo et les partenaires internationaux et en menant 13 activités relatives aux programmes. Elle a également présenté un rapport annuel interne d'évaluation des institutions judiciaires et suivi 208 grandes affaires pénales relatives à des crimes de guerre et à des infractions connexes (criminalité organisée, corruption et terrorisme) et en a rendu compte. Au total, 3 623 demandes d'authentification et d'homologation de documents d'état civil et de titres de pension ont été traitées pendant l'exercice.

17. La MINUK a également continué de faciliter l'échange d'informations et la coopération policière entre les autorités du Kosovo et les pays membres de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) sur la base du mémorandum d'accord qu'elle avait conclu avec cette entité.

18. La Mission a continué de s'investir dans la promotion et la protection des droits humains au Kosovo, en collaborant activement avec les institutions du Kosovo, en particulier le Cabinet du Premier Ministre, le Bureau du médiateur du Kosovo, la Vice-Première Ministre chargée des minorités et des droits humains et la présidence de la Commission des droits humains, de l'égalité des genres, des personnes disparues et des requêtes. Le Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo ne s'est pas réuni, mais la MINUK a suivi les activités des sous-groupes de travail, qui ont tenu sept réunions techniques. En outre, elle a tenu des réunions séparées avec des représentants de la Commission des personnes disparues du Kosovo, de la Commission des personnes disparues du Gouvernement serbe, du Comité international de la Croix-Rouge et de la Commission internationale pour les personnes disparues, et s'est entretenue avec des représentants des familles des disparus et des représentants du Centre de ressources sur les

personnes portées disparues à Pristina. La Mission a continué d'organiser des réunions de coordination axées sur les droits humains avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, EULEX, les donateurs et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo. Elle a également organisé 14 réunions visant à fournir une assistance technique au Bureau du médiateur et au Cabinet du Premier Ministre.

19. La Mission a continué de se coordonner avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Groupe de la sécurité et des questions de genre pour ce qui était de plaider en faveur d'une participation accrue des femmes dans les sphères sociale, économique et politique et de promouvoir les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité au Kosovo. Elle s'est activement employée à faire progresser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité en encourageant la participation des jeunes à la prise de décisions au niveau local et le dialogue entre jeunes de différentes communautés.

20. Au cours de l'exercice, la Mission a mené 38 projets ayant trait aux programmes et 20 projets de renforcement de la confiance. Les projets ont joué un rôle essentiel : ils ont amélioré l'effet qu'avait l'action de la Mission, notamment dans les domaines relatifs à l'instauration de la confiance entre les communautés, aux jeunes, aux femmes, aux droits humains et à la primauté du droit, et aidé la MINUK à atteindre ses objectifs, en particulier pour ce qui était de l'inclusion des groupes non majoritaires et marginalisés.

21. La Mission a aussi continué de faciliter la participation de représentants du Kosovo aux réunions d'instances régionales et internationales. À 40 reprises, elle a établi des lettres d'autorisation qui ont permis à des représentants des institutions du Kosovo de participer aux réunions s'ils étaient accompagnés par des fonctionnaires des organismes, fonds et programmes des Nations Unies chargés de la représenter. Les représentants de la MINUK ont également participé à la quatre-vingt-neuvième session de l'Assemblée générale d'INTERPOL.

22. La communication stratégique, faisant appel notamment aux techniques de mise en récit axées sur les solutions, est restée l'un des moyens les plus efficaces utilisés par la Mission pour promouvoir le renforcement de la confiance intercommunautaire, l'accès à la justice, les droits humains, l'égalité des genres, les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)

23. Comme suite à une diminution du nombre de cas de COVID-19 au Kosovo et dans la région, les locaux de la MINUK ont rouvert le 1^{er} novembre 2021. Le retour sur le lieu de travail est intervenu dans le respect des mesures d'atténuation des risques, y compris des risques d'infection, adoptées par la Mission, notamment le dépistage après les déplacements, la tenue de réunions virtuelles, le port du masque et la distanciation physique, ainsi que le télétravail pour les membres du personnel ayant des symptômes de la COVID-19. La Mission a continué d'apporter un appui médical aux membres de son personnel et à leur famille en mettant à leur disposition des services médicaux préventifs et d'urgence 24 heures sur 24, pour des cas liés ou non à la COVID-19. L'équipe médicale a été dotée sur place de moyens de dépistage antigénique et sérologique.

24. La MINUK a continué de suivre l'évolution des répercussions de la pandémie sur les droits humains et des mesures de prévention de la COVID-19 et d'en rendre compte, et a continué d'aider les institutions du Kosovo et les différentes parties prenantes à placer les droits humains au cœur de la riposte et du relèvement. Elle s'est

concentrée sur les groupes les plus touchés et les personnes vulnérables. Pour venir en aide à la population, au cours de l'exercice 2021/22, elle a financé, dans le cadre de 38 projets relatifs aux programmes, cinq activités dans les domaines suivants : a) action auprès de la population après la pandémie et aide à la subsistance ; b) renforcement des capacités des acteurs et institutions locaux en matière de lutte contre la violence domestique ; c) soutien aux mesures d'aide adoptées pour faire face à la pandémie et soutien aux activités de développement faisant suite à la pandémie dans la région de Mitrovica ; d) prise en charge des femmes victimes d'actes de violence domestique dans le contexte de la pandémie dans l'ouest du Kosovo ; e) action face aux conséquences de la pandémie dans les municipalités du Kosovo.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

25. Les projets de renforcement de la confiance et les activités relatives aux programmes sont restés des éléments essentiels. Ces activités ont donné des résultats concrets et tangibles en ce qui concerne le renforcement de la confiance et la réconciliation, la promotion de l'inclusion des groupes non majoritaires et marginalisés, la défense et la protection des droits humains, le soutien dans le domaine de l'état de droit, et la promotion des programmes relatifs aux femmes et à la paix et à la sécurité et aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

26. Au total, 38 projets relatifs aux programmes ont été menés à bien au cours de l'exercice : 4 ont été menés par la MINUK, 1 par la Mission en collaboration avec un partenaire de réalisation et 33 par des partenaires de réalisation. Neuf des 33 projets confiés à des partenaires de réalisation ont été exécutés par l'équipe des Nations Unies au Kosovo et 24 par des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales. Les 20 projets de renforcement de la confiance menés au cours de l'exercice considéré ont tous été exécutés par des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Projets de renforcement de la confiance

27. Au total, 20 projets de renforcement de la confiance ont été exécutés pour soutenir l'instauration de la confiance, la coopération interethnique et la réconciliation. Quatre portaient spécifiquement sur les femmes, et les femmes étaient associées aux activités prévues dans les 16 autres. Les activités ont porté sur les domaines thématiques suivants :

a) environnement : cinq projets visaient à faciliter les échanges entre les communautés dans le domaine de la protection de l'environnement. Dans le cadre d'un projet, 53 lycéens albanais et bosniaques du Kosovo des municipalités de Pristina, Pejë/Peć et Ferizaj/Uroševac ont été répartis en équipes et ont appris à plaider la cause de l'environnement, avec à la clé pour l'équipe gagnante des panneaux solaires destinés à équiper son établissement scolaire. Un autre projet a servi à mieux faire connaître les questions de protection de l'environnement et à améliorer le bien-être de 64 enfants de diverses communautés de Shtërpçë/Štrpce, Prizren et Dragash/Dragaš au moyen de conférences et d'activités récréatives. Dans le cadre d'un autre projet, 226 lycéens représentant quatre établissements et 24 dirigeants locaux de Graçanicë/Gračanica et Kamenicë/Kamenica ont aidé à planter des arbres et à repeindre les clôtures dans trois gymnases scolaires et une école de médecine, et participé à des conférences et des discussions sur l'état de l'environnement dans les deux municipalités. Un projet axé sur un centre d'activités pour les jeunes a permis de sensibiliser 51 jeunes issus de différentes communautés des municipalités de Ferizaj/Uroševac et de Viti/Vitina à la protection de l'environnement par le biais de conférences et d'un atelier sur le concept d'art recyclé. Dans le cadre d'un projet visant à promouvoir une coexistence équilibrée avec

l'environnement, 600 jeunes ont participé à des activités de sensibilisation telles que le nettoyage de la rue Sylejman Rrotlla à Lakuriq (district de Prizren), à l'occasion de la Journée de la Terre. Une plateforme en ligne créée à cette occasion continue d'inciter les jeunes à s'investir dans la protection de l'environnement ;

b) soutien aux infrastructures : deux projets ont contribué à l'amélioration des installations locales et encouragé les échanges interethniques. Dans le cadre du premier projet, le refuge pour chiens de la municipalité de Graçanicë/Gračanica a été équipé et les formations qui ont été dispensées ont permis de motiver le personnel et 28 jeunes bénévoles issus de différentes communautés et de les inciter à œuvrer ensemble au bien-être et à la protection des animaux. Dans le cadre du second, l'école de musique de Stanishor/Stanišor, située dans la municipalité de Novobërdë/Novo Brdo, a reçu du matériel destiné à équiper les espaces de travail et le dortoir, ce qui a permis d'améliorer les conditions d'hébergement des élèves, des enseignants et des membres du personnel serbes et roms du Kosovo venant des zones rurales de sept municipalités ;

c) soutien à l'autonomisation économique : trois projets ont servi à améliorer les conditions économiques des femmes et contribué à renforcer la coopération interethnique et intercommunale. Dans le cadre du premier projet, 30 femmes de différentes communautés et municipalités sont en mesure de mieux gagner leur vie après avoir bénéficié d'une initiative visant à soutenir la confection d'objets artisanaux traditionnels, de souvenirs, de vêtements et d'articles de décoration intérieure à partir de matériaux naturels et recyclés. Dans le cadre du second, 15 femmes de différentes communautés de Mitrovica-Nord ont appris à coudre des vêtements et ont créé leur entreprise, bénéficiant pour ce faire d'une subvention de 1 000 dollars chacune. Le troisième projet a aidé trois jeunes femmes de différentes communautés à créer une entreprise de transformation alimentaire, qui a également bénéficié indirectement à 40 agriculteurs. Cette expérience a fait l'objet d'un film documentaire visant à promouvoir le retour durable des personnes déplacées ;

d) culture, arts et sports : deux projets ayant l'art, la culture et les sports en leur centre ont aidé à soutenir le renforcement de la confiance, la coopération interethnique et la réconciliation. Le premier a réuni 320 jeunes de différentes communautés : il s'agissait pour eux de faire connaître l'art et la culture de leur communauté et de participer à des activités tournant autour de la musique, du théâtre, de la poésie, de la peinture, des arts visuels, des arts du spectacle et de jeux sportifs. Le second visait à promouvoir la cohésion sociale et l'avancement des filles et a réuni 309 jeunes filles de différentes communautés qui ont participé à des entraînements et de matchs de football ;

e) médias : un projet a consisté à faciliter le dialogue interethnique au moyen d'ateliers de formation aux médias et de stages. Dans le cadre de ce projet, 18 jeunes, femmes et hommes, issus de différentes communautés ont été formés au journalisme et à l'utilisation de plateformes aux fins de l'instauration d'un dialogue interethnique ; ils ont bénéficié pour ce faire d'ateliers sur le journalisme d'investigation et le journalisme factuel. Six des 18 participants ont également fait un stage avec le Balkan Investigative Reporting Network au Kosovo et Gračanica Online ;

f) formation et renforcement des capacités : deux projets ont contribué à accroître les échanges interethniques et l'emploi des jeunes. Dans le cadre du premier projet, 250 jeunes de différentes communautés de la municipalité de Klokot/Kllokot et des villages environnants ont acquis un savoir-faire dans le domaine des technologies 3D, de la robotique et de la couture, ce qui leur a permis de fabriquer des équipements de protection pour les centres de santé et de contribuer aux mesures prises localement pour faire face à la pandémie de COVID-19. Dans le cadre du

second, des séances de formation ont été organisées à l'intention de 30 jeunes issus de différentes communautés : il s'agissait de leur montrer en quoi le fait de suivre des formations continues ou des études supérieures pouvait améliorer leur qualité de vie. Le projet a également consisté à faciliter des visites dans les tribunaux de première instance de Ferizaj/Uroševac, Prizren et Gjakovë/Đakovica, où les jeunes ont glané des informations sur le fonctionnement des institutions judiciaires ;

g) relations communautaires, dialogue interculturel et intégration : cinq projets ont porté sur le renforcement de l'intégration communautaire. Dans le cadre d'un projet, 905 membres de familles de personnes disparues issus de différentes communautés ont participé à des activités et des ateliers psychosociaux et fait part de la manière dont ils avaient face à la pandémie. Dans le cadre d'un autre projet, 60 jeunes ont parlé de l'action qu'ils menaient dans les domaines de la lutte contre l'injustice, de la lutte contre les stéréotypes et de la promotion de la paix, du règlement des conflits et de l'inclusion sociale. Le troisième projet, qui portait sur la discrimination, comprenait une campagne en ligne, des dons de livres à cinq écoles primaires et un atelier de trois jours qui a aidé 28 participants à se familiariser avec les cultures et les langues des différentes communautés. Cent membres de la communauté rom du Kosovo ont participé à une célébration de cinq jours de la Journée internationale des Roms, objet du quatrième projet. Le cinquième projet, qui visait à promouvoir l'inclusion sociale des jeunes, a permis de transmettre des connaissances à 5 000 jeunes issus des communautés rom, ashkali et égyptienne du Kosovo, à leurs familles et à leurs enseignants, dans le cadre de conférences portant sur les sujets suivants : les droits humains et les droits des communautés non majoritaires, l'importance de l'éducation, la gestion des déchets et la protection de l'environnement.

Autres activités relatives aux programmes

28. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a exécuté 38 projets ayant trait aux programmes : 25 ont porté sur la stabilisation des communautés et le renforcement de la confiance, la communication stratégique, les questions de genre et les jeunes, et 13 ont été axés sur l'état de droit et les droits humains. Huit des 38 projets s'adressaient exclusivement aux femmes, 20 étaient ouverts aux femmes et 10 étaient sans distinction de genre.

29. Stabilisation des communautés et renforcement de la confiance : la Mission a exécuté 18 projets dans les domaines de la stabilisation des communautés et du renforcement de la confiance, dont 3 étaient axés sur la communication stratégique. Elle a continué d'apporter son soutien à la plateforme en ligne de renforcement de la confiance au Kosovo au moyen d'un projet qui a consisté à drainer un plus grand nombre d'utilisateurs vers la plateforme. Trois projets ont porté sur l'autonomisation économique des jeunes et favorisé les échanges entre les jeunes de différentes communautés. Un projet a aidé à renforcer les capacités des foyers accueillant des victimes de violence domestique dans la région de Mitrovica et à accroître la coopération entre eux, tandis qu'un autre a permis de sensibiliser la population au problème de la violence domestique et de mettre en place des mécanismes non formels dans trois municipalités auprès desquels les personnes rescapées souhaitant signaler des cas de violence fondée sur le genre peuvent trouver des informations et une aide. Dans le cadre de trois projets, la Mission a continué d'aider les communautés et les institutions locales à faire face aux conséquences de la pandémie, en particulier à mieux cerner les mesures de relèvement socioéconomique à long terme et à faciliter la communication et la coopération entre les communautés dans les quatre municipalités les plus touchées par la pandémie. Deux projets ont contribué à renforcer les capacités de la société civile et des structures administratives locales : l'un a soutenu le travail et le fonctionnement du groupe parlementaire multiethnique

à l'Assemblée du Kosovo et l'autre a renforcé la participation des organisations de la société civile aux mécanismes de décisions dans six municipalités serbes du Kosovo, ce qui a prêté plus de transparence aux autorités locales. Un projet portant exclusivement sur les questions environnementales a consisté à fournir 90 systèmes d'ultrafiltration de l'eau courante dans 67 écoles de 34 municipalités du Kosovo, à distribuer des gourdes pouvant être réutilisées aux élèves et à les sensibiliser à l'importance de l'eau et aux coûts environnementaux liés à l'utilisation du plastique. Un projet a consisté à apporter un soutien au bureau de rédaction serbe de *Kosovo Press*, ce qui a permis d'améliorer l'accès aux informations en serbe pour les médias et les communautés serbes du Kosovo et de mettre davantage l'accent sur le contenu et la présentation de situations axées sur les solutions et faisant intervenir différentes communautés et mettant les solutions en relief, ce qui a contribué à renforcer la confiance entre les communautés. Deux autres projets ont servi à sensibiliser la population aux difficultés auxquelles les membres des communautés non majoritaires se heurtaient au quotidien, dont l'un a débouché sur la production d'une vidéo visionnée par 43 235 personnes.

30. Genre et jeunes : la Mission a exécuté sept projets pour continuer à faire progresser le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le programme relatif aux jeunes et la paix et à la sécurité. Un projet était consacré à la projection en plusieurs endroits d'un documentaire produit par la MINUK intitulé « Like a Real Woman », ce qui a permis de mieux faire connaître le problème du mariage des enfants en tant que forme de violence fondée sur le genre et d'inciter à l'action. En 2022, la Journée portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité a offert une plateforme de discussion ouverte qui a encouragé la participation des femmes aux mécanismes de décision. Un projet visait à donner aux femmes en situation de vulnérabilité des moyens d'action économique : des femmes issues de diverses communautés ont présenté le fruit de leurs talents et de leur travail et sept d'entre elles ont ainsi trouvé un emploi. Un projet a aidé le système judiciaire à appliquer des dispositions qui auront un effet positif sur les droits des femmes à la propriété. Un projet concernait la production et la diffusion dans tout le Kosovo d'un programme télévisé intitulé « Youth Heroes » : le programme a mis en évidence le rôle joué par les jeunes dans le règlement des problèmes communautaires et soutenu la mise en œuvre de cinq initiatives de paix menées par des jeunes. Un autre projet, la quatrième Assemblée de la jeunesse des Nations Unies au Kosovo, la plus grande occasion de rassemblement pour les jeunes de toutes les communautés du Kosovo, a permis aux jeunes et aux décideurs de dialoguer, favorisé les processus de renforcement de la confiance interethnique et abouti à la mise sur pied de solutions communes aux problèmes auxquels les communautés font face. Un autre projet lié à la jeunesse a soutenu la coopération interethnique entre des étudiants kosovars de toutes les communautés dans le domaine des sciences naturelles et de l'astronomie.

31. État de droit, droits humains et sécurité : la Mission a exécuté 13 projets dans ces domaines thématiques. Un projet a aidé le système judiciaire du Kosovo à améliorer la procédure de vérification des antécédents dans le secteur de la justice. Deux projets ont contribué à l'amélioration de l'accès à la justice et à la défense des droits humains dans la région de Mitrovica. L'un de ces projets a consisté à mettre 10 traducteurs et quatre juristes à la disposition des tribunaux et à organiser des sessions de formation sur des questions relatives aux droits humains à l'intention des responsables municipaux, des représentants de la société civile, des jeunes professionnels et des étudiants. Dans le cadre de l'autre projet, quatre traducteurs ont été mis à la disposition du tribunal de première instance de Pristina et les capacités des juristes issus des différentes communautés et nouvellement recrutés ont été renforcées. Un projet a aidé à rendre les institutions du Kosovo comptables de leurs actes : il a pris la forme de 10 programmes télévisés, dont un reportage d'investigation

sur l'état de droit et un débat d'experts avec les autorités compétentes et un public représentant principalement les communautés non majoritaires. La Mission a également exécuté un projet qui a facilité la mise au point du système de gestion des dossiers : il s'agit d'une plateforme de collaboration entre le Conseil judiciaire du Kosovo et le Conseil des procureurs du Kosovo, qui a supposé de numériser les archives des tribunaux du Kosovo et de filmer et enregistrer les sessions des tribunaux. Un autre projet a consisté à aider les autorités du Kosovo à donner suite aux recommandations formulées par le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants concernant le système pénitentiaire.

32. La Mission a mieux fait connaître les droits des personnes handicapées au moyen d'un projet qui a contribué à favoriser un plus grand respect des droits et de la dignité de ces personnes et a consisté en une formation sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées à laquelle ont participé 15 représentants de divers ministères et sept représentants régionaux du Bureau du médiateur. Un autre projet a aidé les organisations de la société civile à formaliser leur coopération sur les questions relatives aux droits humains et sur les questions de plaidoyer et à continuer de produire un rapport annuel conjoint sur la situation des droits humains au Kosovo. Un projet a sensibilisé les personnes ayant survécu à des violences sexuelles liées au conflit à la procédure leur permettant de bénéficier du statut de survivant et a aidé des prestataires de services de santé à acquérir des connaissances et des compétences relatives à la prise en charge des traumatismes et à l'utilisation d'une approche fondée sur les droits humains. La Mission a continué d'offrir aux communautés la possibilité d'apprendre la langue de l'autre communauté dans le cadre d'un projet qui a consisté à mettre au point des cours avancés en albanais et en serbe, comprenant des vidéos et des manuels, et a géré un site Web d'apprentissage. Un projet a porté sur la fourniture de supports pédagogiques sur la santé, ce qui a contribué à faire progresser le droit à la santé des membres des communautés non majoritaires. La Mission a continué d'apporter son concours aux forces de maintien de l'ordre au moyen d'un projet qui a contribué à renforcer les capacités de l'unité de coopération internationale en matière de maintien de l'ordre du Service de police du Kosovo. En outre, les capacités de l'Agence de criminalistique du Kosovo ont été renforcées : l'Agence a reçu des logiciels de criminalistique et ses experts ont été formés à leur utilisation, de sorte que la Division de criminalistique soit plus efficace et capable de produire des rapports et des éléments de preuve numériques de haute qualité, dans le respect des normes internationales et des normes européennes.

33. La Mission a fait réaliser la deuxième évaluation externe des activités relatives aux programmes mises en œuvre pendant l'exercice 2020/21. Selon les conclusions de l'évaluation, les projets étaient très pertinents et efficaces, avaient des effets importants et avaient montré que la situation régnant au Kosovo avait été bien comprise.

34. La Mission a également su mener à bien les projets et utiliser à bon escient les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes. Au cours de l'exercice considéré, elle a utilisé 98,5 % des fonds prévus pour les activités relatives aux programmes et 97,9 % au cours de l'exercice antérieur. Selon les conclusions de l'évaluation, la MINUK a compris les besoins sociaux, culturels et économiques du Kosovo et est parvenue à y répondre au moyen de projets qui ont renforcé la confiance, rapproché les communautés majoritaires et non majoritaires et facilité les échanges entre les communautés et les institutions du Kosovo d'une façon qui allait dans le sens de mécanismes de gouvernance responsables de leurs actes et qui ne laissait personne de côté. Compte tenu de la pertinence, de l'efficacité et de l'effet avérés de ses projets et de l'emploi avisé qu'elle a fait de ses fonds, la Mission s'appuiera sur les enseignements tirés et élargira ses activités relatives aux

programmes au cours des exercices à venir pour mieux répondre aux problèmes auxquels se heurtent les communautés du Kosovo et aux demandes stratégiques plus larges des autorités centrales et locales, et pour accroître la pertinence de son action et devenir plus visible. Pour l'exercice 2022/23, elle a également mis sur pied un groupe chargé d'évaluer les activités de renforcement de la confiance qu'elle mène et les progrès accomplis depuis le Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo qui s'est tenu en 2018, de recenser les bonnes pratiques et les enseignements tirés et de proposer des moyens de faire progresser son programme de renforcement de la confiance. Les activités prévues consisteront en des programmes de vaste portée comprenant des sous-projets qui porteront sur des domaines thématiques généraux tels que les questions de genre, les jeunes, les droits humains et la communication stratégique, et en des programmes axés spécifiquement sur les domaines prioritaires que sont les droits humains, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

C. Activités d'appui de la Mission

35. La MINUK a continué d'affiner sa stratégie de gestion de la qualité en tirant parti des capacités d'informatique décisionnelle aux fins de la gestion de la performance opérationnelle, de la transparence et de la communication de l'information. Elle a également actualisé la stratégie triennale de gestion de la qualité pour une deuxième période de trois ans courant jusqu'à la fin de 2024. Cela va dans le sens des orientations énoncées dans la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout et consistant à se concentrer non sur le processus, mais sur l'apprentissage, de manière itérative, pour fournir des exemples d'utilisation des données qui apportent une valeur ajoutée aux parties prenantes, compte tenu de la vision, des résultats et des principes de l'ONU, dans la Stratégie pour la transformation numérique des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et dans les priorités du Siège en matière d'innovation, de données, d'analytique et de partenariats. Elle a continué de dispenser des formations au Siège et à diverses missions de maintien de la paix dans les domaines de la visualisation des données et de l'analyse des performances, et à diffuser les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, notamment en mettant à la disposition de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie des experts en informatique décisionnelle chargés de dispenser une formation et de parler de la culture de la gestion de la qualité et des performances et du développement de produits. Pour que ses systèmes de gestion de la qualité restent conformes aux dispositions de la norme ISO 9001:2015 (systèmes de management de la qualité), pour laquelle elle avait obtenu une certification en 2019, la MINUK a réalisé un audit de surveillance annuel et obtenu une nouvelle certification au deuxième trimestre de l'exercice 2021/21. De même, elle a réalisé un audit de surveillance annuel en juin 2022 et obtenu une nouvelle certification ISO 14001:2015 (systèmes de management environnementaux) pour son système de gestion environnemental, domaine dans lequel elle avait obtenu sa première certification en juin 2021. En outre, elle a pris des mesures pour obtenir la certification ISO 27001:2013 (sécurité de l'information) et ISO 45001:2018 (santé et sécurité au travail) au cours de l'exercice 2022/23, conformément à sa stratégie triennale de gestion de la qualité.

36. La MINUK a apporté son concours à des projets dirigés par le Siège, tels que les tableaux de bord relatifs à la chaîne d'approvisionnement, l'Application de pilotage stratégique et l'élargissement à la gestion de l'eau du système de gestion à distance des infrastructures de terrain. Elle a mis en service l'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement et tiré parti des mesures prises par l'Organisation pour se doter de moyens avancés de planification de la chaîne d'approvisionnement grâce à l'automatisation, aux prévisions fondées sur des données et aux informations en

temps réel provenant des différents modules Umoja. Elle a assuré, dans la limite des pouvoirs qui lui avaient été délégués, la gestion et la comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et du matériel dont la valeur était inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût total de 9,4 millions de dollars, ainsi que la communication de l'information y relative. Pour ce qui est de l'indice de performance en matière de gestion du matériel, la MINUK a obtenu la note maximale, à savoir 2 000 points, se classant en tête des missions selon les indicateurs clés de performance suivis centralement par le Siège. Au cours de l'exercice considéré, elle a également amélioré ses résultats en matière de santé et de sécurité au travail et obtenu un taux de conformité de 100 % en 2021, soit le double du taux obtenu l'année précédente.

37. Au cours de l'exercice 2021/22, la Mission a encore réduit ses émissions de dioxyde de carbone, dans le prolongement de la stratégie environnementale pluriannuelle du Département de l'appui opérationnel pour 2017-2023. Elle a poursuivi l'application des politiques de gestion de l'environnement et des déchets et de son plan d'action environnemental. Elle a rendu compte de sa performance environnementale deux fois par an sur la plateforme de suivi des résultats de la planification des mesures environnementales (eApp) et obtenu une note de 88 sur 100. Conformément à sa stratégie d'assurance qualité, la MINUK, pionnière parmi les missions de maintien de la paix, a amélioré son impact environnemental en prenant les mesures nécessaires pour conserver la certification environnementale ISO 14001:2015. Elle a achevé la construction d'un nouveau bâtiment à usage de bureaux écologique et économe en énergie pour le bureau régional de Mitrovica : le bâtiment a été construit avec des matériaux respectueux de l'environnement, les déchets de construction ont été réduits et l'entretien sera moindre. Elle a noté que ses projets et objectifs volontaristes étaient conformes à la résolution [76/274](#) de l'Assemblée générale sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général, notamment pour ce qui était de l'empreinte écologique qu'elle laisserait. La Mission s'est dotée d'une stratégie triennale pour renforcer ses capacités dans le domaine des énergies renouvelables et réduire davantage son empreinte écologique d'ici à 2025, conformément à l'objectif fixé en matière d'énergies renouvelables dans le Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030). Elle s'est fixé pour objectif de porter à 40 % la part des énergies renouvelables. Ces efforts, ainsi que l'obtention des certifications ISO en matière d'assurance qualité et de systèmes de management environnementaux, ont fait l'objet de trois vidéos et de deux discussions de groupe dans la série *Stories from the Field* du Siège. Conformément aux directives provisoires relatives à un plan de transition pour le renouvellement du parc de véhicules du Département de l'appui aux missions et à la stratégie de remplacement des véhicules et des batteries hybrides sur neuf ans, la Mission a commencé à remplacer ses véhicules par des modèles moins polluants et plus économiques ; pendant l'exercice considéré, elle a acheté trois véhicules hybrides pour remplacer trois véhicules diesel à quatre roues motrices dont le kilométrage était élevé.

D. Partenariats et coordination des activités du système des Nations Unies

38. L'OSCE, EULEX et la KFOR ont continué de s'acquitter des tâches que le Conseil de sécurité leur a respectivement confiées dans sa résolution [1244 \(1999\)](#). Elles ont régulièrement échangé des informations avec la Mission en vue d'assurer la coordination sur les questions relatives au maintien de la paix, à l'état de droit et à la stabilité sur le terrain. La Mission a également continué de se réunir avec des représentants de l'Union européenne, d'EULEX, de la KFOR, de l'OSCE, du Conseil

de l'Europe et de l'équipe des Nations Unies au Kosovo, en plus de tenir des réunions bilatérales régulières avec chacune de ces organisations.

39. La MINUK a continué de collaborer avec les principales parties prenantes, notamment EULEX et l'équipe des Nations Unies au Kosovo, concernant l'exécution du programme conjoint d'appui des Nations Unies à la police, à la justice et à l'administration pénitentiaire. En outre, le Bureau de liaison d'INTERPOL à la MINUK a continué de coopérer étroitement avec le Groupe de coopération policière internationale d'EULEX en vue de faciliter l'échange d'informations entre les États membres d'INTERPOL et les autorités du Kosovo sur les questions de coopération policière et judiciaire. EULEX a régulièrement participé aux réunions du Comité de coordination relatif à l'état de droit et à la société civile, une initiative dirigée par la MINUK, et à celles de l'équipe spéciale de la Section de la justice de la Mission, en mettant l'accent sur les questions d'état de droit à Mitrovica-Nord. La Mission a continué de collaborer étroitement avec l'OSCE, notamment en ce qui concerne les droits humains, les médias et les relations entre les communautés.

40. La MINUK a continué de coopérer étroitement avec l'équipe des Nations Unies au Kosovo aux niveaux stratégique et technique, dans le cadre de réunions régulières et de la mise en œuvre du cadre stratégique intégré. Elle a également continué de collaborer avec l'équipe sur les questions liées à la pandémie.

41. En outre, la MINUK a continué de faciliter les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), conformément aux mémorandums d'accord conclus avec chacun d'eux.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante opérationnelle

42. La MINUK a continué d'œuvrer à la réalisation de son objectif stratégique, qui est de renforcer et de consolider la paix, la sécurité et la stabilité au Kosovo et dans l'ensemble de la région. Ses priorités stratégiques consistaient notamment à appuyer le dialogue facilité par l'Union européenne en offrant ses bons offices, en maintenant des contacts réguliers avec les autorités de Belgrade et de Pristina et en coopérant avec les partenaires internationaux. La Mission a continué de promouvoir le renforcement de la confiance entre les communautés, qui constitue une priorité absolue, notamment en appuyant des projets multiethniques ciblant les femmes et les jeunes dans des domaines tels que les arts et la culture, le leadership, la sensibilisation à l'environnement et le développement socioéconomique, en facilitant le dialogue dans le but de résoudre les problèmes locaux touchant les communautés non majoritaires et en améliorant la capacité des acteurs locaux de fournir des services et de répondre aux besoins de tous les membres de la population.

43. La Mission a utilisé ses moyens de communication stratégique pour élaborer des récits positifs visant à renforcer la confiance et a continué de défendre les droits humains au Kosovo et de faire rapport à ce sujet. Elle a contribué au renforcement de la surveillance des droits humains et de l'état de droit au niveau local, notamment grâce à des projets tendant à améliorer l'accès de toutes les communautés à la justice. Elle a continué de faciliter la participation du Kosovo aux forums régionaux et internationaux, d'authentifier des documents d'état civil et de s'acquitter de fonctions liées à INTERPOL.

44. Dans le nord du Kosovo, la Mission a continué d'apporter son appui en maintenant une coopération avec les autorités locales, les représentants de la société

civile, le Service de police du Kosovo et les organisations internationales sur les questions politiques et les questions de sécurité. Elle a veillé à tenir compte des questions de genre et des questions liées à la jeunesse dans tous les aspects de son travail, conformément aux résolutions 1325 (2000) et 2250 (2015) du Conseil de sécurité et aux résolutions que celui-ci a adoptées par la suite sur la question.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès sur la voie de la réconciliation et de l'intégration de toutes les communautés du Kosovo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Augmentation du nombre d'initiatives menées par les autorités municipales, ainsi que par les organisations de la société civile et les organisations locales, en vue de promouvoir, dans toutes les municipalités du Kosovo, l'intégration des communautés et de renforcer la confiance entre celles-ci (2019/20 : 754 ; 2020/21 : 860 ; 2021/22 : 500)

La MINUK a enregistré 863 décisions et activités mises en œuvre par les mécanismes locaux obligatoires, les maires, les assemblées municipales, les organisations de femmes et les organisations non gouvernementales locales en vue de promouvoir le développement local, la confiance et la réconciliation entre les communautés et l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi qu'à prévenir la propagation de la COVID-19. Les principales questions visées concernaient la sécurité (105), l'amélioration des infrastructures (86), la (ré)intégration communautaire (530), le retour des personnes déplacées (23), les questions liées au genre (61) et la protection de l'environnement (58)

Le nombre plus élevé que prévu de décisions et d'activités tient aux efforts accrus que les institutions municipales et les organisations non gouvernementales ont déployés pour renforcer la confiance entre les communautés et favoriser la réintégration communautaire

1.1.2 Application, par le gouvernement du Kosovo, les municipalités et les organisations de la société civile dans l'ensemble du Kosovo, des recommandations faites par le Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo concernant la promotion et la protection des droits humains (2019/20 : 15 ; 2020/21 : 11 ; 2021/22 : 11)

18 recommandations formulées en mai 2018 par le Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo ont été appliquées :

6 recommandations concernant les droits humains et l'autonomisation des rescapé(e)s de violences sexuelles liées au conflit ont été appliquées dans le cadre de 2 activités relatives aux programmes

1 recommandation relative aux personnes disparues a été appliquée par la Mission dans le cadre des activités qu'elle mène en tant que membre de la délégation de Pristina au Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo

11 recommandations relatives aux langues ont été appliquées par la Mission, en coopération avec le Commissariat aux langues officielles et l'Organisation internationale pour les migrations, dans le cadre d'activités de promotion des droits linguistiques

Le nombre plus élevé que prévu de recommandations appliquées s'explique par le fait que les projets menés par la Mission dans le domaine des droits linguistiques couvraient de multiples questions abordées dans les recommandations

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Règlement des problèmes touchant les communautés, les rapatriements et le patrimoine culturel par un travail de facilitation et l'organisation de réunions quotidiennes avec les autorités locales et centrales, les représentants de la société civile, les associations de femmes et les principaux responsables dans toutes les municipalités du Kosovo	Oui	La MINUK a organisé 1 881 réunions en ligne et en présentiel avec les autorités locales et centrales, les représentants de la société civile et les principales parties prenantes afin de faciliter le règlement des problèmes touchant les communautés non majoritaires, d'assurer un suivi des questions liées aux communautés, notamment des effets de la pandémie, et d'en rendre compte. Le travail de facilitation opéré a permis de résoudre 8 problèmes : a) l'exercice par les rapatriés serbes du Kosovo du village de Bablak/Babljak (municipalité de Ferizaj/Uroševac) de leur droit de vote aux élections locales ; b) le démantèlement d'une décharge illégale près du cimetière orthodoxe de la ville de Ferizaj/Uroševac ; c) le rétablissement de l'approvisionnement en eau potable pour les rapatriés serbes du Kosovo du village de Lëvoshë/Ljevoša (municipalité de Pejë/Peć) ; d) la collecte des déchets dans la cour de l'église orthodoxe serbe de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie de la ville de Gjakovë/Đakovica ; e) le règlement des problèmes d'approvisionnement en électricité à Grackë e Vjetër/Staro Gracko (municipalité de Lipjan/Lipljan) ; f) la participation d'un prêtre orthodoxe aux travaux du conseil municipal pour la sécurité communautaire de Ferizaj/Uroševac ; g) le rétablissement du réseau électrique à l'église orthodoxe serbe de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie de la ville de Gjakovë/Đakovica ; h) le rétablissement de l'approvisionnement en électricité dans une maison de Serbes du Kosovo située dans le village de Bablak Babljak (municipalité de Ferizaj/Uroševac)
Évaluation des conditions de vie et de sécurité et de la situation socioéconomique des rapatriés au moyen de visites trimestrielles et de réunions avec des rapatriés dans 23 sites et villages d'accueil, et évaluation des conditions et de la situation des déplacés présents dans 8 centres collectifs, l'objectif étant de favoriser le retour et l'intégration durables des déplacés au Kosovo	Oui	La MINUK a maintenu un contact régulier avec les responsables municipaux dans le cadre de visites d'évaluation trimestrielles et a passé 756 appels téléphoniques pour obtenir des informations sur les 23 sites accueillant 346 familles (892 personnes). Les principaux problèmes d'ordre socioéconomique signalés dans ces sites comprenaient des taux de chômage élevés, un faible taux de fréquentation scolaire, notamment parmi les communautés rom, ashkali et égyptienne du Kosovo, et une dépendance à l'égard de l'aide sociale. Les rapatriés serbes du Kosovo du

village de Bablak/Babljak avaient demandé du bois de chauffage à l'autorité municipale de Ferizaj/Uroševac pendant la saison hivernale. 6 sites et villages d'accueil (Drenoc/Drenovac, Berkovë/Berkovo, Videjë/Vidanje, Binxhë/Bica, Lëvoshë/Ljevoša et Sigë/Siga) ont rencontré des problèmes d'eau potable et d'assainissement et 1 (Brestovik) a fait état d'une mauvaise gestion des déchets. 4 sites et villages d'accueil (Brestovik, Lëvoshë/Ljevoša, Novak/Novake, et Gjurakoc/Đurakovac) ont rencontré des problèmes d'électricité en raison de poteaux électriques défectueux ou de l'accumulation de factures d'électricité impayées. 3 villages d'accueil (Kosh/Koš, Dresnik/Drnsnik et Binxhë/Bica) ont indiqué que des activités illégales de culture des terres et de pâturage avaient occasionnellement été menées. 7 villages d'accueil (Brestovik, Dolc/Dolac, Videjë/Vidanje, Novak/Novake, Cërkolez/Çrkolez, Serbobran/Srbobran et Gjurakoc/Đurakovac) ont indiqué que les routes étaient en mauvais état

La MINUK a également évalué, au moyen de visites trimestrielles, les conditions de vie et de sécurité et la situation socioéconomique des déplacés présents dans 8 centres collectifs. Les infrastructures du centre « Trepca Hotel No. 3 » étaient en mauvais état, et le système de chauffage et le système électrique du centre « Flotacija » devaient être réparés. Des conditions de logement inadéquates ont été signalées dans le centre « Roma Camp ». Les déplacés présents dans les 5 autres centres collectifs (« Hrast », « Samački dom », « Stara milicija », « Varage » et « Gazivode ») n'ont pas exprimé de préoccupations majeures. La construction d'appartements supplémentaires dans le cadre du projet municipal de logements sociaux mené dans les zones de « Varage » et de « Gazivode » (municipalité de Zubin Potok) a commencé en juin 2022. Le chômage faisait partie des problèmes socioéconomiques recensés

Établissement et diffusion électronique, par la MINUK, de 230 rapports de terrain visant à faciliter la prise de décisions concertées et éclairées sur les questions et les problèmes touchant les communautés, tels que les rapatriements, l'égalité des genres, l'intégration, le patrimoine religieux et culturel et les mesures prises face à la COVID-19, de façon à accroître la coopération avec les

250 Rapports de terrain ont été établis et communiqués aux partenaires locaux et internationaux, en particulier l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, l'OSCE, l'Union européenne, le corps diplomatique et le gouvernement du Kosovo. Ils portaient sur toute une série de questions et de problèmes touchant les communautés, notamment les

partenaires locaux et internationaux, en particulier l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, l'OSCE, l'Union européenne, le corps diplomatique et le gouvernement du Kosovo

Fourniture de conseils et d'un appui dans le cadre d'au moins 200 réunions qui seront organisées avec le Service de police du Kosovo, EULEX et la KFOR et qui porteront sur des questions politiques et des questions relatives à la sécurité dans le nord du Kosovo dans chacun des 5 bureaux municipaux relevant de la zone de responsabilité du Bureau régional de Mitrovica, et d'au moins 500 réunions qui seront organisées avec les autorités locales, les représentants des communautés et de la société civile, ainsi que les organisations internationales dans le nord du Kosovo dans chacun des 5 bureaux municipaux relevant de la zone de responsabilité du Bureau régional de Mitrovica, et qui porteront sur la réconciliation entre les communautés et le règlement pacifique des problèmes touchant les communautés locales

mesures prises par les autorités locales pour faire face à la pandémie, les rapatriements, l'égalité des genres, la (ré)intégration communautaire, le développement des infrastructures, l'emploi, l'éducation, la protection de l'environnement et le patrimoine religieux et culturel. L'établissement et la diffusion de ces rapports ont renforcé l'échange d'informations, amélioré la coordination entre les partenaires internationaux et locaux et contribué à une prise de décisions éclairée sur les questions et problèmes d'importance critique touchant les communautés

Le nombre plus élevé que prévu de rapports de terrain s'explique par le nombre total de jours ouvrables pour lesquels des rapports ont été produits à l'occasion des visites de terrain effectuées dans les municipalités. Le nombre prévu (230) était une hypothèse prudente qui avait été retenue lorsque la pandémie sévissait encore

- 330 Réunions sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le nord du Kosovo ont été présidées par le Bureau régional de Mitrovica, avec la participation du Service de police du Kosovo, d'EULEX et de la KFOR : 56 réunions ont été tenues à Mitrovica Nord, 32 à Zveçan/Zvečan et 64 à Leposaviq/Leposavić ; 48 réunions interinstitutions ont été organisées au Bureau régional de Mitrovica ; 130 réunions hebdomadaires ont été tenues avec les parties prenantes internationales afin que la Mission puisse rendre compte de l'amélioration des conditions de sécurité dans la région de Mitrovica et donner des conseils à ce sujet
- 847 Réunions ont été organisées par les bureaux locaux de Mitrovica-Nord (221), de Mitrovica-Sud (48), de Zveçan/Zvečan (131), de Leposaviq/Leposavić (287) et de Zubin Potok (134), ainsi que par le Bureau régional (26), avec les autorités locales, des membres de la population locale, des représentants religieux, des représentants de la société civile et les principaux titulaires de mandat, sur les questions touchant toutes les communautés. Ces réunions ont permis de promouvoir le dialogue et le renforcement de la confiance et de favoriser une coexistence interethnique et interreligieuse pacifique. Elles ont également été l'occasion de faire progresser l'application des recommandations formulées par le Forum

Tenue de 10 réunions de coordination concernant l'évolution de la situation relative aux droits humains au Kosovo, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, l'OSCE, l'Union européenne et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, et d'au moins 5 réunions avec des représentants d'organisations de la société civile et des défenseurs des droits humains, qui porteront sur la promotion et la protection des droits humains et des libertés fondamentales

des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo de 2018 et de faire le point sur l'accès aux services publics tels que l'eau et l'électricité, la prise en compte des questions de genre dans les politiques et pratiques de gouvernance et la participation aux activités de renforcement de la confiance

Il avait été déterminé qu'il fallait tenir au moins 500 réunions pour assurer une coopération efficace et cohérente avec les communautés du nord du Kosovo. Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu du fait que le Bureau régional de Mitrovica et ses bureaux locaux ont entretenu des contacts plus étroits avec les parties prenantes locales. L'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le nord du Kosovo ont également influé sur la fréquence des réunions

18 Réunions de coordination concernant les droits humains ont été tenues à Pristina et à Mitrovica en collaboration avec des organisations internationales :

8 réunions de coordination ont été organisées avec des membres de l'Équipe des Nations Unies au Kosovo

1 réunion a été organisée par l'Équipe des Nations Unies au Kosovo avec le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques du Département des affaires politiques, Miroslav Jenča, lors de la visite qu'il a effectuée en Serbie et au Kosovo

3 réunions supplémentaires ont été tenues avec des membres de la Mission de l'OSCE au Kosovo, du Bureau du Représentant spécial de l'Union européenne, d'EULEX et du Conseil de l'Europe pour aborder les questions relatives aux droits humains et adopter un document interne sur les priorités en la matière pour la période 2021/2022

1 réunion a été tenue sous forme virtuelle avec le Bureau du Représentant spécial de l'Union européenne et EULEX pour examiner l'évolution des tensions qui ont surgi à la frontière administrative concernant les dispositions relatives à la liberté de circulation

3 réunions ont été organisées avec le Conseil de l'Europe au sujet de l'évolution de la situation relative aux droits humains et des possibilités de coopération

Fourniture, dans le cadre de 12 réunions, d'une assistance et d'un appui techniques au Cabinet du Premier Ministre et au Bureau du médiateur concernant le respect des normes internationales relatives aux droits humains

2 réunions ont été tenues avec le (la) conseiller(ère) du Représentant spécial de l'Union européenne pour le dialogue entre Belgrade et Pristina et les autres questions régionales concernant les Balkans occidentaux

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient au fait que les partenaires internationaux ont demandé à la Mission d'organiser plus de réunions

- 4 Réunions ont été organisées avec des représentants d'organisations de la société civile pour discuter des questions urgentes relatives aux droits humains, et le troisième rapport de la société civile sur la situation des droits humains au Kosovo a été publié en mai 2022 avec le soutien de la MINUK. Les restrictions imposées en raison de la pandémie n'ont pas permis d'organiser plus de réunions

- 14 Réunions ont été organisées afin d'apporter une assistance technique au Bureau du médiateur et au Cabinet du Premier Ministre :

6 réunions ont été tenues avec le Bureau du médiateur pour examiner l'évolution de la situation relative aux droits humains et discuter de l'appui au renforcement des capacités

2 réunions ont été organisées à Mitrovica avec le (la) représentant(e) du Bureau du médiateur afin d'appuyer l'action menée par le Bureau dans le nord du Kosovo

4 réunions ont été tenues avec le Cabinet du Premier Ministre afin d'appuyer les efforts qu'il déploie pour faire progresser les droits des personnes en situation de handicap, de lui fournir des conseils en vue de l'établissement de son rapport annuel et de faciliter le dialogue avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme

1 réunion a été organisée avec la Vice-Première Ministre chargée des questions relatives aux minorités et aux droits humains afin de discuter des priorités communes en matière de droits humains et de protection des droits de toutes les communautés du Kosovo ainsi que des principales activités menées dans ce domaine

1 réunion a été tenue avec la Présidente de la Commission pour les droits humains, l'égalité des genres, les personnes disparues et les

Participation à 8 réunions du Groupe de la sécurité et des questions de genre avec des représentants d'ONU-Femmes, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'OSCE, d'EULEX, des autorités du Kosovo et des organisations de la société civile en vue de promouvoir la prise en compte des questions de genre et de multiplier les initiatives et activités communes de sensibilisation

Présentation au Conseil de sécurité de rapports semestriels sur l'évolution de la situation au Kosovo

Exécution de 22 projets axés sur le renforcement de la confiance dans le contexte de l'appui aux communautés, qui mettront l'accent sur le renforcement de la confiance entre celles-ci

pétitions afin de favoriser l'adoption de lois relatives aux droits humains

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient à la volonté du Cabinet du Premier Ministre et du Bureau du médiateur de collaborer plus étroitement avec la Mission et d'avoir des échanges plus réguliers avec elle

- 6 Réunions du Groupe de la sécurité et des questions de genre ont été tenues avec la participation de la Mission et sous la présidence d'ONU-Femmes afin de coordonner les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité ainsi que les manifestations organisées dans ce cadre, notamment la Journée internationale des femmes et la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre »

Le nombre de réunions inférieur aux prévisions s'explique par la décision prise par ONU-Femmes, qui assure la présidence du Groupe de la sécurité et des questions de genre, de n'organiser que 6 réunions

- 2 Rapports ont été présentés au Conseil de sécurité ([S/2021/861](#) et [S/2022/313](#))
- 20 Projets axés sur le renforcement de la confiance ont été exécutés :
- 5 projets ont consisté à promouvoir la protection de l'environnement
 - 2 projets ont consisté à améliorer les petites infrastructures
 - 3 projets ont mis l'accent sur l'autonomisation économique et les moyens de subsistance des femmes
 - 2 projets ont favorisé les échanges entre les communautés grâce à la culture, à l'art et au sport
 - 1 projet a consisté à faciliter le dialogue interethnique au moyen d'ateliers de formation aux médias et de stages
 - 2 projets ont consisté à renforcer les capacités des jeunes au moyen de formations, d'ateliers et de conférences
 - 5 projets ont consisté à améliorer les relations entre les communautés, le dialogue interculturel et l'intégration
- Le nombre de projets exécutés a été inférieur aux prévisions car les coûts de certains projets

Fourniture d'un appui aux initiatives de renforcement de la confiance entre les communautés dans le cadre de 5 projets axés sur le renforcement de la confiance, les jeunes, les femmes et la communication stratégique

ont été plus élevés que ce qui avait été prévu initialement

- 25 Projets visant à renforcer la confiance entre les communautés ont été exécutés au titre des activités relatives aux programmes. Ils ont porté sur ce qui suit :

Appui aux communautés (15) : a) soutien à la plateforme de renforcement de la confiance au Kosovo ; b) action auprès de la population après la pandémie et aide à la subsistance ; c) projet intitulé « Keep it clean » ; d) projet d'art-thérapie intitulé « ZaNa II – art therapy for all » ; e) renforcement des capacités des acteurs et institutions locaux en matière de lutte contre la violence domestique ; f) soutien aux mesures d'aide adoptées pour faire face à la pandémie et soutien aux activités de développement faisant suite à la pandémie dans la région de Mitrovica ; g) appui à l'entrepreneuriat des jeunes sous la forme de petites subventions ; h) soutien technique au Groupe parlementaire multiethnique de l'Assemblée du Kosovo ; i) renforcement de la confiance et intensification des échanges grâce à des activités pédagogiques destinées aux jeunes du Kosovo ; j) participation active aux travaux des municipalités, qui doivent être démocratiques et aptes à réagir ; k) autonomisation économique des communautés rom, ashkali et égyptienne du Kosovo dans le quartier rom ; l) apport d'un appui aux municipalités du Kosovo, de sorte qu'elles puissent faire face aux conséquences de la pandémie ; m) promotion d'un accès équitable à l'eau potable ; n) création d'une académie de l'entrepreneuriat numérique pour les jeunes ; o) prise en charge des femmes victimes d'actes de violence domestique dans le contexte de la pandémie dans l'ouest du Kosovo

Communication stratégique (3) : a) projet intitulé « Local media for local people » (Des médias locaux pour les populations locales) ; b) promotion de la diversité dans les médias traditionnels au moyen d'un programme télévisé intitulé *Mimoza* ; c) soutien au bureau de rédaction serbe de *Kosovo Press*

Genre (4) : a) projet intitulé « One in three » visant à favoriser l'autonomisation économique des femmes issues de groupes marginalisés ; b) renforcement des capacités institutionnelles afin que les femmes puissent

jouir de leur droit à la propriété au Kosovo ; c) projections d'un film intitulé *Romni* et d'un documentaire intitulé *Like a Real Woman*, suivies de débats ; d) Journée portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité (surmonter les obstacles et bâtir la paix : accroître la participation des femmes aux processus politiques)

Jeunes (3) : a) projet intitulé « Under one sky: youth trust-building through science and astronomy » (Sous le même ciel : renforcement de la confiance entre les jeunes grâce à la science et à l'astronomie) ; b) organisation de la quatrième Assemblée de la jeunesse des Nations Unies au Kosovo ; c) production d'un programme télévisé destiné aux jeunes, intitulé *Youth Heroes: United in Diversity*

Le nombre de projets plus élevé que prévu s'explique par le fait que certains projets de type programme ont été scindés en projets plus petits au moment de leur mise en œuvre pour tenir compte du mandat et des priorités de la Mission et pour veiller à ce qu'ils répondent aux besoins locaux au moment de leur exécution

Établissement de revues de presse 6 jours par semaine et distribution électronique à quelque 1 700 destinataires ; publication, au nom de la Représentante spéciale du Secrétaire général, de 10 communiqués de presse et déclarations à l'appui du mandat de la Mission ; production de 8 vidéos et courts métrages originaux et diffusion sur les plateformes numériques de la Mission (site Web de la Mission, Facebook, Twitter et YouTube), publication de 20 articles sur le site Web de la Mission et de 30 messages dans les médias sociaux afin de faire connaître les activités et les objectifs de la MINUK, notamment, mais pas seulement, ceux concernant le dialogue et le renforcement de la confiance entre les communautés, les jeunes, l'égalité des genres et les droits humains ; rédaction d'au moins 50 réponses à des questions adressées à la MINUK

Oui 514 revues de presse ont été distribuées à quelque 1 700 destinataires

11 déclarations ont été publiées, au nom de la Représentante spéciale du Secrétaire général, à l'appui du mandat de la Mission

8 vidéos ont été produites : 2 vidéos sur les activités en faveur des jeunes parrainées par la MINUK ; 1 vidéo retransmise en direct et 2 micros-trottoirs diffusés à l'occasion de la Journée portes ouvertes sur les femmes et la paix et la sécurité ; 1 vidéo sur la Journée internationale des Volontaires ; 1 vidéo sur la collaboration établie entre la Mission et EULEX en vue de la mise en place d'une cuisine dans le centre de détention pour femmes et mineurs de Lipjan/Lipljan ; 1 vidéo, diffusée sur la télévision en ligne des Nations Unies, portant sur le soutien apporté par la MINUK aux personnes ayant subi des violences sexuelles liées au conflit

69 articles ont été publiés sur le site Web de la Mission et 242 messages dans les médias sociaux afin de faire connaître les activités et les objectifs de la MINUK, notamment ceux concernant le dialogue et le renforcement de la

confiance entre les communautés, les jeunes, l'égalité des genres et les droits humains

67 réponses ont été envoyées à des questions adressées à la MINUK

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement de la coopération et du dialogue entre Pristina et Belgrade et les organisations régionales

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Augmentation du nombre d'affaires civiles traitées par le tribunal de première instance de Mitrovica et ses divisions établies à Leposavić/Leposaviq et à Zubin Potok, comme suite à l'achèvement de l'intégration du système judiciaire, conformément aux accords conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne (2019/20 : 1 703 ; 2020/21 : 2 446 ; 2021/22 : 1 300)

Selon les rapports du Conseil judiciaire du Kosovo, un total de 4 622 affaires civiles ont été jugées par le tribunal de première instance de Mitrovica et ses divisions à Leposavić/Leposaviq et Zubin Potok

Le nombre plus élevé que prévu d'affaires civiles tient à la bonne exécution des projets de la Mission, qui ont permis de faire traduire les dossiers des affaires et presque de doubler le nombre d'affaires traitées par ce tribunal multiethnique

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre*

Observations

Fourniture de conseils et d'un appui, notamment au moyen de bons offices, sur toutes les questions liées à la normalisation à long terme des relations entre Belgrade et Pristina qui entrent dans le cadre du mandat de la Mission, à l'occasion de 50 réunions organisées entre les dirigeants de la MINUK et les responsables de Pristina et de Belgrade

65 Réunions ont été organisées avec des responsables de Belgrade et de Pristina sur des questions liées au mandat de la Mission et à la normalisation des relations entre les parties :

48 réunions ont eu lieu à Pristina entre les dirigeants de la MINUK et les interlocuteurs du Kosovo, notamment la Présidente, le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée du Kosovo, la Vice-Première Ministre chargée des questions relatives aux minorités et aux droits humains, la Ministre des affaires étrangères et de la diaspora, le Ministre des communautés et des retours, la Ministre de la justice, des représentantes de divers organes judiciaires, les maires des municipalités, l'ancienne Présidente du Kosovo, le médiateur et le Ministre de la défense

17 réunions ont eu lieu à Belgrade entre les dirigeants de la MINUK et le Président de la Serbie, le Président de l'Assemblée nationale, le Ministre des affaires étrangères, la Ministre des droits humains, le Directeur du Bureau pour le Kosovo-Metohija, le Commissaire chargé des questions linguistiques du Kosovo, la Ministre de l'énergie, la Ministre de l'administration publique et de l'administration territoriale autonome, le Chef du Cabinet du Premier Ministre et des représentants des partis politiques

Présidence d'au moins 50 réunions avec des représentants de la communauté internationale ou participation à ces réunions, en vue d'améliorer la coordination avec les partenaires internationaux, à savoir le Bureau de l'Union européenne au Kosovo, EULEX, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et la KFOR

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient principalement aux réunions que la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission a organisées, après son déploiement auprès de la MINUK au cours de l'exercice considéré, pour rencontrer les principaux interlocuteurs

313 Réunions en ligne et en présentiel ont été organisées par les dirigeants de la MINUK avec des représentants de la communauté internationale :

50 réunions de chefs d'organisations internationales ont été présidées par les dirigeants de la MINUK

14 réunions de chefs de missions diplomatiques sur l'évolution de la situation politique au Kosovo ont été organisées, avec la participation de partenaires internationaux

152 réunions ont eu lieu avec le corps diplomatique à Pristina et à Belgrade et 60 réunions ont été organisées avec des entités des Nations Unies. Ces réunions ont porté sur les faits politiques nouveaux qui s'étaient produits à Pristina et à Belgrade et qui pouvaient avoir une incidence sur la situation au Kosovo et sur le dialogue facilité par l'Union européenne

16 réunions ont été tenues avec la KFOR et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour discuter de l'évolution des conditions de sécurité et de la pérennisation de la paix

21 réunions ont été organisées avec des représentants d'organisations non gouvernementales, de la société civile et du monde universitaire et avec des chefs religieux. Ces réunions ont porté sur des questions sociales et politiques et sur la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient principalement aux réunions que la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission a organisées, après son déploiement auprès de la MINUK au cours de l'exercice considéré, pour rencontrer les principaux interlocuteurs

9 Visites ont été effectuées dans les municipalités par les dirigeants de la Mission :

1 visite à Pristina, 1 visite à Pejë/Peć, 2 visites à Graçanicë/Gračanica, 1 visite à Prizren,

Amélioration de la coopération avec les interlocuteurs locaux à tous les niveaux, grâce à l'organisation d'au moins 8 visites dans les municipalités

	<p>1 visite à Gjilan/Gnjilane, 1 visite à Zubin Potok et 2 visites dans les municipalités de Mitrovica. Les discussions ont porté sur des questions liées aux communautés, notamment la cohésion sociale, le développement socioéconomique, la tolérance religieuse et le patrimoine culturel, l'autonomisation des jeunes et des femmes, le dialogue entre les communautés, l'intégration des communautés non majoritaires dans les municipalités et le renforcement de la coopération entre la MINUK et les municipalités pour ce qui est d'accroître la confiance entre les communautés. À Prizren, les dirigeants de la Mission ont également rencontré des chefs religieux de la communauté islamique et de l'Église orthodoxe serbe, ainsi que des dirigeants des communautés catholique et juive</p> <p>Le nombre de visites a été supérieur aux prévisions car il a fallu se rendre plus d'une fois dans la même municipalité pour assurer un suivi après la visite précédente</p>
<p>Fourniture d'un appui, par la participation à des réunions ou par d'autres moyens, concernant quelque 20 manifestations ou réunions relatives à :</p> <p>a) la prise de décisions dans le cadre d'accords multilatéraux dont la MINUK est signataire au nom du Kosovo, notamment l'Accord de libre-échange d'Europe centrale, le traité instituant la Communauté de l'énergie et les accords relatifs au réseau régional de transports (Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est) et à l'espace aérien commun européen ; b) la participation des institutions du Kosovo aux instances régionales et autres non couvertes par les accords relatifs à la représentation et à la coopération régionales convenus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne</p>	<p>41 Réunions internationales auxquelles ont participé les institutions du Kosovo ont été facilitées par la Mission :</p> <p>Les représentants de la MINUK ont participé à la quatre-vingt-neuvième session de l'Assemblée générale d'INTERPOL</p> <p>À 40 reprises, la Mission a établi des lettres d'autorisation qui ont permis à des représentants des institutions du Kosovo de participer aux réunions s'ils étaient accompagnés par des fonctionnaires des organismes, fonds et programmes des Nations Unies chargés de la représenter</p> <p>Le nombre plus élevé que prévu de demandes de facilitation s'explique par l'augmentation du nombre de réunions en présentiel pour lesquelles la présence des institutions du Kosovo a été demandée</p>
<p>Facilitation du dialogue entre Belgrade et Pristina sur les personnes portées disparues, grâce à la participation à 4 réunions du Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo, et fourniture d'un appui technique dans le cadre des contacts réguliers entretenus avec la Commission des personnes disparues du Kosovo, la Commission des personnes disparues du Gouvernement serbe, le Comité international de la Croix-Rouge, les associations de</p>	<p>Non Le Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo n'a tenu aucune réunion au cours de l'exercice considéré. Cependant, la MINUK a suivi les activités menées par les sous-groupes de travail, qui ont organisé 7 réunions techniques</p> <p>La Mission a organisé 10 réunions distinctes, notamment avec les représentants de la Commission des personnes disparues du</p>

familles de personnes disparues et le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

Kosovo, de la Commission des personnes disparues du Gouvernement serbe, du Comité international de la Croix-Rouge et de la Commission internationale pour les personnes disparues. De plus, elle s'est entretenue avec des représentants des familles de personnes disparues et du Centre de ressources sur les personnes portées disparues, à Pristina

Fourniture d'un appui, par l'organisation de 8 réunions avec le Comité de coordination relatif à l'état de droit et à la société civile sur l'intégration et le fonctionnement du système judiciaire dans le nord du Kosovo

9 Réunions du Comité de coordination relatif à l'état de droit et à la société civile se sont tenues en ligne et ont favorisé l'échange d'informations entre les partenaires de développement, des spécialistes des questions judiciaires, des représentants de la société civile et de groupes de femmes et des acteurs du système judiciaire et du système pénitentiaire du nord du Kosovo

Élaboration et conclusion de 1 accord entre la Mission et la KFOR au sujet du transfert de locaux et de camps, qui sont des biens collectifs ou publics, auquel la KFOR procédera au bénéfice des entités du Kosovo

Non Aucun accord de transfert n'a été conclu entre la MINUK et la KFOR au cours de l'exercice considéré, car le transfert des camps de la KFOR situés sur des sites supervisés par la Mission se fait toujours à l'initiative de la KFOR, compte tenu des besoins opérationnels du contingent de la KFOR concerné

Réalisation escomptée 1.3 : Progrès dans les domaines de l'état de droit, de la sécurité et des droits humains

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.3.1 Augmentation du niveau de satisfaction des personnes répondant aux enquêtes d'opinion sur le système judiciaire (2019/20 : 24,8 % ; 2020/21 : 31 % ; 2021/22 : 32 %)

Selon le rapport « Public Pulse » publié en novembre 2021 par le Programme des Nations Unies pour le développement, le taux de satisfaction à l'égard des tribunaux était de 33,9 % et le taux de satisfaction à l'égard du Bureau du Procureur était de 34 %

1.3.2 Diminution du nombre total d'affaires en souffrance dans les tribunaux du Kosovo (2019/20 : 215 500 ; 2020/21 : 179 000 ; 2021/22 : 178 000)

228 257 affaires en souffrance ont été signalées par le Conseil judiciaire du Kosovo en avril 2022. Le nombre d'affaires en souffrance a été plus élevé que prévu en raison des affaires en souffrance accumulées l'année précédente et des restrictions liées à la pandémie, qui ont pesé sur le fonctionnement du système judiciaire. De plus, le nombre de nouvelles affaires a considérablement augmenté

1.3.3 Respect du principe de responsabilité par les autorités du Kosovo dans le domaine des droits humains : application d'un pourcentage croissant de recommandations émanant du Bureau du médiateur du Kosovo (2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 50 % ; 2021/22 : 52 %)

L'Assemblée du Kosovo a examiné et adopté le rapport du Bureau du médiateur. Selon le rapport, 157 recommandations ont été communiquées aux autorités du Kosovo pour qu'elles puissent y donner suite et 43 d'entre elles (27 %) ont été appliquées

Le nombre moins élevé que prévu de recommandations appliquées par les autorités du Kosovo tient au fait que les ministères et les municipalités ont continué de disposer de ressources humaines limitées

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture d'une assistance technique, dans le cadre de 12 réunions, afin de favoriser la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16, qui porte sur la paix, la sécurité et la justice	63	<p>Réunions ont eu lieu :</p> <p>26 réunions ont été tenues avec les principales parties prenantes, dont l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, le Bureau de l'Union européenne au Kosovo et EULEX, au sujet de l'exécution du programme conjoint d'appui des Nations Unies à la police, à la justice et à l'administration pénitentiaire, et plus particulièrement de la pandémie et des stratégies d'atténuation mises en œuvre par le système judiciaire et l'Administration pénitentiaire du Kosovo</p> <p>3 réunions du Groupe de travail sur l'état de droit ont été organisées dans le contexte du cadre stratégique intégré pour le Kosovo</p> <p>10 réunions ont été tenues avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo sur l'amélioration de la prestation de services de justice au Kosovo</p> <p>1 réunion de coordination a été organisée avec la KFOR sur les questions relatives aux services pénitentiaires</p> <p>4 réunions ont été tenues avec EULEX pour coordonner les activités du projet commun relatif à la réadaptation et à la réintégration des personnes détenues</p> <p>3 réunions de coordination ont été tenues en ligne avec l'ONUDD en vue de la réalisation d'un état des lieux des centres de traitement de la toxicomanie au Kosovo</p> <p>16 réunions ont été organisées avec des institutions judiciaires concernant la mise en place d'un programme de renforcement des capacités dans le secteur de la justice, et en particulier sur l'égalité des genres dans les institutions judiciaires et pénitentiaires</p> <p>Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient aux activités de suivi et d'analyse menées par la MINUK au sujet des nombreux faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'état de droit, notamment en ce qui concerne des questions systémiques et des sujets thématiques importants tels que le terrorisme, la criminalité organisée et la corruption, les projets de loi, le processus de contrôle des magistrats, la confiscation des avoirs, les mises en examen et les jugements dans des</p>

- affaires très médiatisées, les rapports des acteurs locaux ou internationaux de l'état de droit ainsi que l'évolution de la situation politique et son lien avec les questions liées à l'état de droit. De plus, la Mission a permis aux partenaires de l'état de droit de mieux comprendre les principales questions liées au renforcement des capacités et les besoins prioritaires, d'examiner l'incidence des interventions actuelles et de réfléchir aux moyens de combler les lacunes ou de remédier aux chevauchements d'activités afin d'améliorer la coordination et le suivi ainsi que l'analyse et la communication de l'information, l'objectif étant que les activités relatives aux programmes soient conformes aux priorités des autorités du Kosovo
- Établissement de 1 rapport annuel sur les principaux faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'état de droit et formulation de recommandations à l'intention des institutions judiciaires du Kosovo, de la société civile et des partenaires internationaux
- 1 Rapport annuel a été établi pour fournir aux dirigeants de la MINUK des informations sur les faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'état de droit et des informations nécessaires à l'élaboration de documents de réflexion sur les activités relatives aux programmes menées dans ce domaine. Un tel rapport spécifique ne sera plus établi, car les faits nouveaux concernant l'état de droit seront présentés dans les rapports que la Mission établit par ailleurs
- Suivi de 50 grandes affaires pénales par l'observation directe et par une revue de presse en vue d'évaluer le respect des normes et règles relatives à la justice pénale internationale et aux droits humains, et établissement de rapports connexes
- 208 Grandes affaires pénales ont été suivies par la MINUK, qui en a aussi rendu compte :
- 30 affaires de terrorisme
 - 60 affaires de corruption et de criminalité organisée très médiatisées
 - 20 affaires de crimes de guerre et affaires concernant le Bureau du Procureur spécialisé du Kosovo
 - 98 autres affaires pénales
- Le nombre d'affaires suivies a été supérieur aux prévisions du fait que le gouvernement du Kosovo a accordé la priorité à l'adoption d'amendements aux lois relatives au système de justice pénale, ce qui a entraîné une augmentation des activités législatives. Ces amendements portaient notamment sur le projet de loi relatif au Bureau d'État pour la vérification et la confiscation des avoirs injustifiés et sur la loi relative au Conseil des procureurs du Kosovo. Le 23 juin 2022, l'Assemblée du Kosovo a approuvé le projet de loi modifiant et complétant la loi relative au Conseil des procureurs du Kosovo

<p>Traitement d'environ 2 000 demandes relatives à l'authentification et à l'homologation, par la Mission, de documents du Kosovo, notamment de pièces d'état civil, de titres de pension et de documents universitaires</p>	3 623	<p>Le nombre d'affaires liées au terrorisme et à la corruption a également augmenté au cours de l'exercice considéré</p> <p>Documents ont été reçus et homologués, à savoir 1 696 pièces d'état civil et 1 927 titres de pension et documents universitaires</p> <p>Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions en raison de l'intensification de la campagne de sensibilisation menée par les associations de retraités et du nombre croissant de jeunes du Kosovo qui quittent le pays pour aller travailler ou étudier dans des États membres de l'Union européenne qui ne reconnaissent pas le Kosovo</p>
<p>Traitement et établissement de documents, conformément à la législation en vigueur, concernant des demandes de diffusion d'avis de recherche internationaux (notices rouges INTERPOL), et traitement et renvoi de quelque 3 000 dossiers ouverts par INTERPOL (criminalité transfrontalière organisée et vols de véhicules à l'échelle internationale) aux fins d'enquête par les autorités du Kosovo compétentes</p>	1 625	<p>Dossiers ont été traités :</p> <p>1 448 dossiers concernaient des infractions commises par des résidents habituels du Kosovo ou au Kosovo</p> <p>177 dossiers concernaient des vols de véhicules</p> <p>De plus, 47 notices rouges INTERPOL ont été diffusées</p> <p>En réponse aux demandes d'extradition présentées par des États membres d'INTERPOL, la MINUK a facilité 19 extraditions vers le Kosovo. Elle a également facilité l'extradition de 2 personnes du Kosovo vers des États membres (1 personne vers la Croatie et 1 personne vers la Norvège)</p> <p>En outre, la Mission a aidé les autorités de police étrangères et le Service de police du Kosovo à échanger des informations, à transmettre les dossiers d'extradition et à coordonner l'échange d'informations concernant les plans de voyage</p> <p>Le nombre moins élevé que prévu de dossiers traités tient indirectement à la pandémie, qui a eu une incidence sur tous les domaines de la vie, notamment les voyages internationaux et les taux de criminalité dans le monde. Les restrictions imposées en raison de la pandémie ont limité les déplacements et la mobilité au cours de l'exercice, ce qui a entraîné une réduction générale des demandes de vérification des antécédents ainsi que de la coopération et des échanges d'informations entre les services de police au niveau international. La pandémie a contraint les États membres d'INTERPOL à réduire, partout dans le monde, les effectifs présents dans les locaux</p>

Fourniture d'un appui aux institutions locales dans les domaines de l'état de droit et des droits humains dans le cadre de 3 projets

des Bureaux centraux nationaux, ce qui a eu des répercussions sur la gestion de la charge de travail

- 13 13 activités relatives aux programmes ont été menées dans les domaines suivants : état de droit (6) ; droits humains (5) ; sécurité (2). Ces activités ont consisté : a) à faciliter l'accès à la justice et à promouvoir les droits humains dans la région de Mitrovica, en apportant un soutien ciblé au (à la) représentant(e) du Bureau du médiateur ; b) à renforcer les capacités des organisations de la société civile qui œuvrent dans le domaine des droits humains et à mieux faire connaître ces droits ; c) à renforcer les capacités des institutions qui œuvrent dans le domaine des violences sexuelles liées au conflit et à favoriser l'autonomisation économique des personnes rescapées ; d) à améliorer le cadre juridique régissant les droits des personnes en situation de handicap au Kosovo et à promouvoir le respect de leurs droits et de leur dignité ; e) à promouvoir les droits linguistiques au Kosovo ; f) à ne laisser personne de côté en promouvant les droits des communautés rom, ashkali et égyptienne du Kosovo dans la région de Mitrovica ; g) à faire réaliser un examen par des experts indépendants du concept de contrôle des magistrats et à effectuer un examen du projet de loi sur la confiscation du produit du crime ; h) à numériser les archives des tribunaux du Kosovo et à filmer et enregistrer les sessions des tribunaux ; i) à faciliter l'accès à la justice grâce à des documentaires télévisés et au centre d'aide juridique concernant l'état de droit ; j) à améliorer les conditions de vie de la population carcérale compte tenu des normes internationales ; k) à assurer le fonctionnement des institutions garantes de l'état de droit et à améliorer l'accès à la justice ; l) à aider l'Institut de criminalistique du Kosovo à renforcer ses moyens en matière de criminalistique numérique en lui fournissant des logiciels spécialisés avancés ; m) à appuyer l'Unité de coopération internationale en matière de répression en améliorant son environnement de travail afin qu'elle puisse disposer continuellement d'une capacité opérationnelle

Le nombre de projets plus élevé que prévu s'explique par le fait qu'au moment de la présentation du budget, la Mission avait prévu de mener des projets de type programme,

Établissement d'au moins 3 communications en réponse aux requêtes émanant des organes des Nations Unies et des organes européens chargés des droits humains, après examen et révision des informations émanant des autorités du Kosovo, de l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, de l'OSCE et d'autres parties prenantes

composés de plusieurs sous-projets. Au début de l'exercice, les programmes ont été scindés en projets plus petits, compte tenu du mandat et des priorités de la Mission et des besoins locaux au moment de la mise en œuvre. La distinction entre les programmes et les projets sera expliquée dans les rapports concernant le prochain exercice

4 Communications ont été établies :

La MINUK a apporté un appui technique au Bureau chargé de la bonne gouvernance du Cabinet du Premier Ministre pour l'aider à préparer une réponse au projet de rapport du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants sur sa quatrième visite au Kosovo, qui a eu lieu en 2020. La version finale du rapport a été publiée le 23 septembre 2021. En octobre 2021, les autorités du Kosovo ont répondu au rapport qui a été publié

La Mission a facilité la communication entre l'OSCE et le Conseil de l'Europe au sujet de la cinquième édition du rapport de l'OSCE sur les droits des communautés, intitulé *Community Rights Assessment Report*, qui porte sur l'état d'application de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales au Kosovo. La communication a été facilitée dans le cadre d'un échange de lettres, en préparation de la visite du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et en consultation avec le gouvernement du Kosovo, le Conseil de l'Europe et l'OSCE

La MINUK a contribué au rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, qui a été présenté au Conseil des droits de l'homme

La Mission a également contribué au rapport de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, l'incitation à la violence et la violence visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leurs convictions, qui a été présenté au Conseil des droits de l'homme à sa quarante-neuvième session

Fourniture d'un appui à l'occasion d'au moins
1 visite des rapporteurs spéciaux au Kosovo

Non Les rapporteurs spéciaux n'ont effectué aucune visite au Kosovo. Des discussions ont été tenues avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil de l'Europe afin de préparer la première visite des rapporteurs spéciaux après deux années pendant lesquelles les déplacements avaient été limités en raison de la pandémie

La Mission a facilité la visite au Kosovo du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, qui est un mécanisme de défense des droits humains lié au Conseil de l'Europe et dont le mandat est similaire à celui d'un(e) rapporteur(se) spécial(e) des Nations Unies

Composante 2 : appui

45. La Mission a continué de fournir, de manière efficace et rationnelle, les services logistiques, administratifs et techniques correspondant à son mandat ; pour ce faire, elle a exécuté les produits prévus, amélioré la qualité des services et réalisé des gains d'efficacité. Elle a fourni un appui à ses effectifs, composés en moyenne de 8 observateurs militaires, 9 policiers des Nations Unies et 336 membres du personnel civil. Elle a assuré tous les services d'appui : administration du personnel, soins de santé, informatique et communications, opérations logistiques (entretien des installations, transports terrestres et opérations d'approvisionnement), visas et voyages, gestion des biens et sécurité. Elle a continué de renforcer son cadre de budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice 2021/22 dans le souci d'améliorer la comparabilité des données et l'application du principe de responsabilité.

46. Au cours de la période considérée, la Mission a mis en œuvre des initiatives et des activités conformément aux huit objectifs définis dans le Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030), appliqué des politiques de gestion de l'environnement et des déchets ainsi que son plan d'action environnemental et achevé la construction d'un nouveau bâtiment à usage de bureaux écologique et économe en énergie pour le Bureau régional de Mitrovica. Elle a en outre poursuivi sa stratégie de gestion de la qualité en mettant l'accent sur le renforcement des capacités d'informatique décisionnelle aux fins de la gestion de la performance opérationnelle, de la transparence et de la communication d'informations, et elle a veillé à ce que ses systèmes de gestion de la qualité demeurent conformes aux dispositions figurant dans la norme ISO 9001:2015. La Mission a réalisé des audits de surveillance annuels et obtenu une nouvelle certification pour les normes ISO 9001:2015 et ISO 14001:2015. Elle a par ailleurs étendu l'utilisation du système de gestion à distance des infrastructures de terrain et mis en service l'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre d'Umoja-Extension 2.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces, efficients et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2019/20 : 13,3 % ; 2020/21 : 14,2 % ; 2021/22 : 10,0 % ± 3 %)

Le pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui n'ont pas été pourvus était de 11,5 %

2.1.2 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2019/20 : 44,5 % ; 2020/21 : 44 % ; 2021/22 : ≥ 44 %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 40,8 %

2.1.3 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2019/20 : 48 ; 2020/21 : 49,3 ; 2021/22 : ≤ 48)

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7, était de 142 jours

2.1.4 Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2019/20 : 142 ; 2020/21 : 112 ; 2021/22 : ≤ 120 jours)

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7, était de 188 jours

2.1.5 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2019/20 : 86 ; 2020/21 : 89 ; 2021/22 : 100)

La note globale de la Mission dans le tableau de bord d'évaluation environnementale était de 88 points sur 100

2.1.6 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2019/20 : 94 % ; 2020/21 : 96 % ; 2021/22 : ≥ 85 %)

Tous les problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) dans 94 % des cas

2.1.7 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 53 % ; 2021/22 : 100 %)

La politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain a été respectée à 100 %, comme le montrent les résultats obtenus par la Mission en matière de santé et de sécurité au travail

2.1.8 Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel (2019/20 : 1 838 ; 2020/21 : 2 000 ; 2021/22 : ≥ 1 800)

La note concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel obtenue par la MINUK sur la base de 20 indicateurs clefs de résultats a été de 2 000, soit la note maximale possible

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations

Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Oui La MINUK a exécuté le plan d'action environnemental et publié des informations à cet égard sur la plateforme en ligne de gestion des résultats de la planification des mesures

<p>Conduite d'une enquête interne annuelle sur la satisfaction des clients afin de déterminer les points à améliorer et d'en tenir compte dans les programmes de travail annuels</p>	<p>environnementales (eApp), conformément à la stratégie environnementale de l'Administration</p> <p>Oui La Division de l'appui à la mission de la MINUK a mené sa cinquième enquête annuelle sur la satisfaction des clients en février 2022. Un plan d'action a été élaboré et intégré au plan de travail global de la Division de l'appui aux missions, lequel est en cours de mise en œuvre. En ce qui concerne l'enquête sur la satisfaction des clients de 2021, 85 % des recommandations ont été mises en œuvre</p>
<p>Conduite d'une évaluation annuelle des besoins de formation afin de déterminer les priorités de la Mission en matière de formation et de renforcement des capacités, conformément à son mandat et aux nouvelles priorités de l'Organisation</p>	<p>Oui Une évaluation des besoins de formation a été réalisée en septembre 2021, et les recommandations ci-après ont été mises en œuvre au cours de l'exercice 2021/22 :</p> <p>organisation d'une formation sur les techniques d'encadrement (achevée en octobre 2021) ; organisation d'une formation au modèle SCOR (Supply Chain Operations Reference) (achevée en décembre 2021) ; inscription, en juin 2022, de membres du personnel à une formation à la méthode PRINCE2 (PROjects IN Controlled Environments) (achèvement prévu d'ici la fin de l'année) ; organisation d'une formation aux outils d'informatique décisionnelle d'Umoja (mai 2022) ; organisation d'une formation aux premiers secours (décembre 2021) ; organisation d'une formation aux outils d'informatique décisionnelle Microsoft pour les débutants (achevée en décembre 2021), puis d'un cours de recyclage (juin 2022) ; organisation d'une formation aux initiatives de dialogue dans le cadre de l'outil « Ensemble pour le respect » (novembre 2021) ; lancement d'une formation initiale à la santé et à la sécurité au travail (décembre 2021), laquelle continue d'être dispensée chaque mois aux nouveaux membres du personnel ; organisation de sessions de formation sur les droits humains et la prise en compte des questions de genre (prévues pour l'exercice 2022/23)</p> <p>Le personnel de la MINUK a également profité des possibilités de formation en ligne/à distance offertes depuis peu par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, dont le calendrier est publié tous les mois. Des messages de rappel sont par ailleurs diffusés pour informer le personnel des possibilités gratuites d'accompagnement de</p>

Amélioration de la gestion de la performance et des normes relatives à l'établissement de rapports à ce sujet au sein de la Mission et recours à des outils d'analyse décisionnelle aux fins de la communication d'informations sur la gestion de la performance de la Mission

carrière proposées par un coach externe et organisées par le Siège. Enfin, une formation à la conduite d'entretiens axés sur les compétences a été dispensée par l'École des cadres du système des Nations Unies

Oui La MINUK est la première mission de maintien de la paix à avoir élaboré et utilisé des tableaux de bord analytiques et des outils de partage des connaissances. Elle assure la formation du personnel référent chargé de l'analyse décisionnelle au sein de la Mission, de l'équipe des Nations Unies au Kosovo et d'autres missions de maintien de la paix et leur fournit un appui. Le Comité des commissaires aux comptes et les auditeurs de l'Organisation internationale de normalisation considèrent les tableaux de bord d'analyse décisionnelle comme des meilleures pratiques en termes de suivi de l'exécution et d'indicateurs clés de performance. La Mission a continué de mettre au point de nouveaux tableaux de bord, concernant notamment les modalités de travail aménagées

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 41,3 millions de dollars

Oui Les dépenses de la Mission se sont établies à 40,6 millions de dollars pendant l'exercice, soit un taux d'utilisation des ressources de 98,3 %

Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Oui Au cours de l'exercice considéré, la Mission a établi la version définitive de ses états financiers annuels, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 356 civils (112 agents recrutés sur le plan international, 220 recrutés sur le plan national et 24 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Oui Des services de gestion des ressources humaines ont été fournis à 336 membres du personnel civil en moyenne, à savoir :

100	Agent(e)s recruté(e)s sur le plan international
214	Agent(e)s recruté(e)s sur le plan national
22	Volontaires des Nations Unies

Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission au bénéfice de 187 membres du personnel civil et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission au bénéfice de 38 membres du personnel civil

Oui Au cours de l'exercice considéré, 31 formations externes ont été dispensées à 38 membres du personnel, et 61 membres du personnel ont participé à 33 formations internes, dont des cours et des sessions de formation en ligne gratuits

Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 135 demandes de voyage à l'intérieur de la zone de la mission et 53 demandes de voyage en dehors de celle-ci à des fins autres que la formation, et 34 demandes de voyage à des fins de formation

Oui Au cours de l'exercice 2021/22, la Mission a traité 59 demandes de voyage à l'intérieur de la zone de la Mission et 28 demandes de voyage à l'extérieur de la zone de la Mission pour des motifs autres que la formation. Elle a également traité 42 demandes de voyage du personnel qui s'inscrivaient dans le cadre de 38 formations externes

Initiatives dans le domaine de l'environnement

Mise en œuvre d'initiatives conformes aux objectifs proposés dans le Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030) présenté par le Secrétaire général, l'objectif étant notamment que la Mission obtienne la certification ISO 14001:2015 sur la gestion de l'environnement

Oui Les initiatives et les plans environnementaux sont alignés sur le Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030). La MINUK a mis en œuvre diverses initiatives environnementales visant à réduire son empreinte écologique globale et elle a réduit les effets globaux de ses activités sur l'environnement en s'attendant à continuer de répondre aux exigences formulées dans la norme ISO 14001:2015, relative à la gestion de l'environnement

Installations et infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 14 bâtiments destinés au personnel civil répartis entre 5 sites

Oui La Mission a fourni des services d'entretien et de réparation pour 13 de ses installations réparties entre 5 sites. Il a par ailleurs été mis un terme au contrat de location de 1 bâtiment (résidence du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général) à compter du 15 novembre 2021

Exécution de 5 projets de construction, de rénovation et d'aménagement

- 4 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement ont été exécutés, à savoir :
- Installation d'un dispositif pare-soleil du côté ouest du siège de la Mission, dans le bâtiment principal de Pristina
 - Embellissement du complexe du Bureau régional de Mitrovica, grâce notamment à la création d'espaces verts et à des aménagements paysagers
 - Transformation de la petite cafétéria en un espace consacré au bien-être du personnel
 - Construction d'un auvent à l'entrée du bâtiment B du Bureau régional de Mitrovica et au-dessus de l'aire de stationnement des ambulances
 - Les travaux de peinture intérieure du bâtiment principal du Bureau régional de Mitrovica ont été reportés à l'exercice 2022/23

Exploitation et entretien de 14 groupes électrogènes appartenant à l'ONU

Oui La MINUK a assuré l'exploitation et l'entretien de 14 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, dans 5 sites

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (8 puits et 2 stations d'épuration) dans 2 sites

Oui La MINUK a assuré l'exploitation et l'entretien de 8 puits et de 2 stations de traitement et de purification de l'eau, dans 2 sites

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 4 sites

Oui La Mission a fourni, dans 4 sites, des services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, comme suit :

103 Kilogrammes (solides) de médicaments périmés

134 Litres (liquides) de médicaments périmés

467 Kilogrammes de déchets médicaux dangereux

2 333 Kilogrammes de produits chimiques solides dangereux

2 107 Kilogrammes de cellules de batterie usagées

Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire dans 4 sites

Oui La MINUK a fourni des services de nettoyage, d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire dans 4 sites

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 216 002 litres de carburant (84 992 litres pour les transports terrestres, 68 010 litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations, et 63 000 litres de gaz de pétrole liquéfié pour le chauffage) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 9 sites

Oui La Mission a géré l'approvisionnement et le stockage de 192 267 litres de carburant, à savoir :

45 780 litres de carburant pour les transports terrestres (30 908 litres de diesel et 14 872 litres d'essence)

146 487 litres de diesel et de gaz pour les groupes électrogènes et d'autres installations (72 984 litres de diesel et 72 902 litres de gaz de pétrole liquéfié) et 60 litres de lubrifiants, dans les points de distribution et les installations de stockage

La consommation de carburant au titre des transports terrestres a été moins importante que prévu en raison de l'utilisation accrue de véhicules hybrides. La consommation de diesel au titre des groupes électrogènes ainsi que de gaz de pétrole liquéfié a par contre dépassé les prévisions, en raison de l'utilisation de groupes électrogènes sur les sites de répéteurs et de l'augmentation de la consommation d'électricité après le retour complet du personnel au bureau et la reprise du travail en personne

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture de 366 radios portatives, de 75 radios mobiles pour véhicules et de 15 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent

Oui La Mission a fourni une assistance pour le matériel de communication ci-après :

366 Radios portatives

75 Radios mobiles pour véhicules

15 Radios fixes

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, y compris 2 microterminaux VSAT, 2 centraux téléphoniques et 20 liaisons hertziennes, et gestion de forfaits pour 1 téléphone satellite et pour 12 téléphones mobiles

Oui La Mission a exploité un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, constitué des éléments ci-après, et en a assuré l'entretien :

2 Microterminaux VSAT

20 Liaisons hertziennes

1 Téléphone satellite

12 Forfaits pour téléphones mobiles

Deux centraux téléphoniques ont été mis hors service afin d'optimiser l'infrastructure de télécommunications

Fourniture de 366 ordinateurs et de 58 imprimantes pour un effectif moyen de 366 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 84 appareils permettant au personnel de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs

Oui La Mission a fourni un appui concernant le matériel informatique pour un effectif moyen de 366 membres du personnel civil et du personnel en tenue, comme suit :

389 Ordinateurs

La fourniture de 23 ordinateurs de plus que prévu tient au retard qui avait été accumulé dans les livraisons de matériel de remplacement en raison des perturbations ayant frappé la chaîne d'approvisionnement au niveau mondial. Du fait de cette situation, le matériel excédentaire n'a pas pu être comptabilisé en pertes dans les temps, ce qui devrait être chose faite durant l'exercice 2022/23

65 Imprimantes

La fourniture de 7 imprimantes de plus que prévu s'explique par l'achat, dans le cadre du programme de remplacement en cours, de dispositifs destinés à remplacer le matériel ayant dépassé sa durée de vie utile

Services d'appui et de maintenance pour 17 réseaux locaux et réseaux étendus dans 8 sites

Oui La Mission a fourni des services d'appui et de maintenance pour 17 réseaux locaux et réseaux étendus dans 8 sites

Analyse de données géospatiales, mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 5 cartes

Oui La Mission a analysé des données géospatiales, mis à jour des couches topographiques et thématiques et produit 5 cartes

Services médicaux

Exploitation et entretien de 1 cellule médicale à Pristina et de 1 dispensaire à Mitrovica assurant des services médicaux et administratifs courants et des interventions d'urgence

Oui La Mission a assuré l'exploitation et l'entretien de 1 cellule médicale à Pristina et de 1 dispensaire à Mitrovica, qui a réalisé 4 471 consultations ambulatoires et s'est occupé de 12 urgences. Au cours de l'exercice 2021/22, 2 équipes médicales de l'avant ont continué de fournir un soutien médical, lié ou non à la COVID-19, aux membres du personnel et aux personnes à leur charge

Gestion d'un dispositif d'évacuation sanitaire secondaire vers 3 installations médicales (2 de niveau III et 1 de niveau IV) : 1 site à l'intérieur de la zone de la Mission et 2 à l'extérieur

Oui Des arrangements contractuels ont été gérés avec 5 hôpitaux ou centres de consultation. Durant l'exercice 2021/22, La Mission a fourni un soutien médical au personnel en assurant la liaison avec EULEX et des installations médicales privées, qui se sont occupées de 4 évacuations sanitaires au moyen d'avions de ligne et de 9 évacuations par la route

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 0,7 million de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs a été fourni aux fins de l'achat de biens et de produits de base d'un montant de 1,1 million de dollars

Le montant des achats, supérieur aux prévisions, s'explique par les besoins en tests PCR (amplification en chaîne par polymérase) et autres articles liés à la pandémie de COVID-19, par les besoins en matériel de cuisine, en matériel et en mobilier de bureau et en autres fournitures connexes, et par la nécessité de remplacer certains biens

Réception, gestion et distribution de 200 000 kg de marchandises au maximum dans la zone de la Mission

Oui 204 432 kg de marchandises ont été réceptionnés, gérés et distribués dans la zone de la Mission

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 10,3 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Oui Dans la limite des pouvoirs délégués, des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur était inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 9,38 millions de dollars, ont été gérés et comptabilisés, et l'information y relative a été communiquée

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 18 militaires et policiers (8 observateurs militaires et 10 membres de la police des Nations Unies)

Oui Au cours de l'exercice 2021/22, il a été procédé au déploiement, à la relève et au rapatriement d'une moyenne de :

8 Observateurs militaires

9 Membres de la police des Nations Unies

Appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations pour un effectif moyen de 18 militaires et policiers

Appui au traitement de 4 demandes de voyage à l'extérieur de la zone de la Mission à des fins autres que la formation

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 76 véhicules appartenant à l'ONU (50 véhicules légers, 11 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 5 véhicules blindés et 8 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages) dans 4 ateliers répartis sur 3 sites et fourniture de services de transport

Oui Un appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations a été fourni pour un effectif moyen de 17 militaires et policiers

1 Demande de voyage à l'extérieur de la zone de la Mission à des fins autres que la formation, qui concernait un membre de la police des Nations Unies, a été traitée

Oui La MINUK a assuré l'exploitation et l'entretien de 79 véhicules appartenant à l'ONU, à savoir :

53 Véhicules légers

11 Véhicules à usage spécial

2 Ambulances

5 Véhicules blindés

8 Autres véhicules spécialisés (4 engins de manutention, 1 remorque et 3 attelages)

1 réunion du comité du parc automobile de la MINUK s'est tenue en mars 2021 et il a été décidé que le parc automobile de celle-ci ne serait pas revu à la baisse. Par conséquent, 3 véhicules légers dont les caractéristiques étaient considérées comme supérieures aux caractéristiques attendues dans les directives établies pour la Mission ont été conservés afin de répondre aux besoins opérationnels de cette dernière. En février 2022, la MINUK a remplacé 1 véhicule léger de transport de passagers qui avait atteint la fin de sa durée de vie utile par un nouveau véhicule de transport hybride. Le véhicule léger concerné a d'ores et déjà été comptabilisé en pertes

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	357,3	279,7	77,6	21,7
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	411,2	336,3	74,9	18,2
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	768,5	616,0	152,5	19,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	20 177,4	20 194,1	(16,7)	(0,1)
Personnel recruté sur le plan national	11 400,7	10 937,1	463,6	4,1
Volontaires des Nations Unies	890,5	954,0	(63,5)	(7,1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	65,8	67,9	(2,1)	(3,2)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	32 534,4	32 153,1	381,3	1,2
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	38,1	42,0	(3,9)	(10,2)
Voyage officiel	319,8	180,4	139,4	43,6
Installations et infrastructures	2 732,2	2 665,6	66,6	2,4
Transports terrestres	182,0	244,2	(62,2)	(34,2)
Opérations aériennes	–	1,1	(1,1)	–
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–
Communications et informatique	1 869,8	1 993,5	(123,7)	(6,6)
Santé	69,2	40,2	29,0	41,9
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 784,5	2 676,5	108,0	3,9
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	7 995,6	7 843,5	152,1	1,9
Total brut	41 298,5	40 612,6	685,9	1,7
Recettes provenant des contributions du personnel	4 105,4	4 150,9	(45,5)	(1,1)
Total net	37 193,1	36 461,7	731,4	2,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	41 298,5	40 612,6	685,9	1,7

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

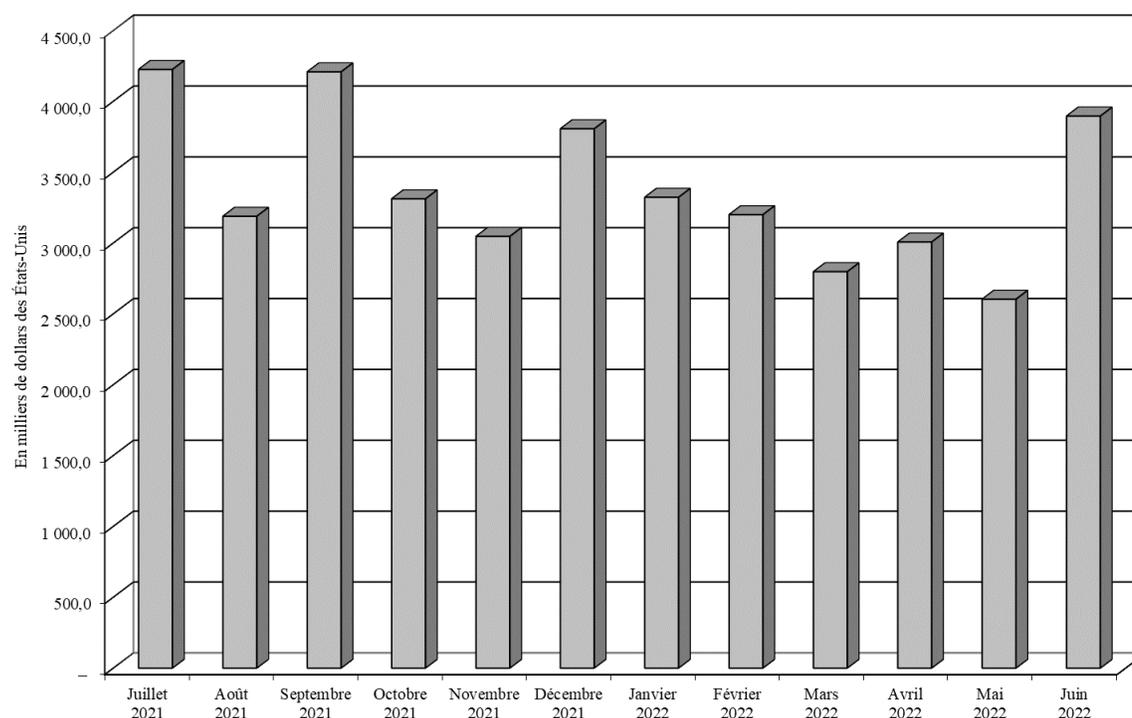
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	768,5	–	768,5
II. Personnel civil	32 534,4	–	32 534,4
III. Dépenses opérationnelles	7 995,6	–	7 995,6
Total	41 298,5	–	41 298,5

Pourcentage de réaffectations

47. La Mission n'a pas réaffecté de ressources au cours de la période considérée.

C. Évolution des dépenses mensuelles



48. Les pics constatés en juillet et en septembre 2021 s'expliquent principalement par des engagements de dépenses concernant les loyers, les services d'utilité publique et d'entretien, et les équipements et services liés à l'informatique et aux communications. Le pic constaté en décembre 2021 tient quant à lui à des engagements de dépenses concernant les activités relatives aux programmes et l'acquisition de véhicules, tandis que celui de juin 2022 s'explique principalement par : a) l'ajustement des comptes de fin d'année en raison du versement rétroactif des sommes dues au personnel recruté sur le plan national au titre de l'augmentation salariale ; b) des engagements de dépenses concernant l'acquisition d'articles de sûreté et de sécurité, de véhicules et de matériel informatique et de matériel de communication.

D. Autres produits et ajustements, et avances internes

1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	(16,2)
Produits divers ou accessoires	57,2
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	18,8
Total	59,8

2. Avances internes

49. Au vu de sa situation de trésorerie, la MINUK a reçu un prêt d'une autre mission de maintien de la paix en activité au cours de l'exercice considéré :

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>En date du</i>	<i>Mission d'origine</i>	<i>Montant</i>
31 juillet 2021	MINUSMA	32,5
31 août 2021	MINUSMA	32,5
30 septembre 2021	MINUSMA	32,5
31 octobre 2021	MINUSMA	32,5
30 novembre 2021	MINUSMA	32,5
31 décembre 2021	MINUSMA	32,5
31 janvier 2022	MINUSMA	32,5
28 février 2022	MINUSMA	32,5
31 mars 2022	MINUSMA	32,5
30 avril 2022	MINUSMA	32,5
31 mai 2022	MINUSMA	32,5
30 juin 2022	MINUSMA	32,5

E. Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Renforcement de la confiance	386,7
Projets de stabilisation des communautés	1 003,5
Portant notamment sur le genre et la jeunesse	306,3
Droits humains	941,6
Total	2 331,8

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	83,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	83,0

^a Y compris les terrains et locaux fournis par le Gouvernement serbe au Bureau des Nations Unies à Belgrade.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	77,6	21,7 %

50. La sous-utilisation des crédits tient principalement : a) au fait qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été présentée ; b) à des dépenses moindres que prévu au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, les déplacements n'ayant pas été aussi nombreux qu'attendu ; c) à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le taux moyen effectif ayant été de 0,892 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux de 0,837 euro estimé dans le budget.

51. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'augmentation des taux de l'indemnité de subsistance (missions), à compter du 1^{er} janvier 2022.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	74,9	18,2 %

52. La sous-utilisation des crédits tient principalement : a) au fait qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été présentée ; b) à un taux de vacance de postes supérieur à celui prévu au budget (10 % au lieu de 5 %) ; c) à des dépenses moindres que prévu au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement, les déplacements n'ayant pas été aussi nombreux qu'attendu ; d) à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le taux moyen effectif ayant été de 0,892 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux de 0,837 euro estimé dans le budget.

53. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'augmentation des taux de l'indemnité de subsistance (missions), à compter du 1^{er} janvier 2022.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national s	463,6	4,1 %

54. La sous-utilisation des crédits tient principalement : a) à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le taux moyen effectif ayant été de 0,892 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux de 0,837 euro estimé dans le

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

budget ; b) à un taux de vacance de postes pour les agent(e)s des services généraux recrutés sur le plan national supérieur à celui prévu au budget (2,2 % au lieu de 1 %) ;

55. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des augmentations périodiques de traitement en faveur du personnel recruté sur le plan national, à savoir : a) une augmentation de 5,9 % pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national et de 1,7 % pour les agent(e)s des services généraux recruté(e)s sur le plan national basé(e)s au Kosovo, à compter du 1^{er} décembre 2021 ; b) une augmentation de 6,2 % pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national et de 14,8 % pour les agent(e)s des services généraux recruté(e)s sur le plan national basé(e)s à Belgrade, à compter du 1^{er} juin 2022.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(63,5)	(7,1 %)

56. Le dépassement de crédits est principalement imputable aux facteurs suivants : a) un taux de vacance de postes inférieur à celui prévu au budget (8,3 % au lieu de 11 %) ; b) l'utilisation d'un coefficient d'ajustement supérieur à celui prévu au budget (34,2 % au lieu de 31,7 %).

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	(3,9)	(10,2 %)

57. Le dépassement de crédits tient à l'engagement de consultants pour évaluer les activités relatives aux programmes mises en œuvre au cours de l'exercice 2020/21.

	<i>Écart</i>	
Voyage officiel	139,4	43,6 %

58. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que les voyages officiels et les voyages à des fins de formation ne sont pas redevenus aussi fréquents qu'avant la pandémie.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(62,2)	34,2 %

59. Le dépassement de crédits est dû au remplacement : a) de trois véhicules utilitaires standards, par des véhicules hybrides ; b) d'un chariot élévateur industriel électrique dont la durée de vie utile était dépassée.

60. Le dépassement de crédits a été compensé en partie par : a) l'absence de dépenses au titre du Système Carlog, dont le lancement aura lieu pendant l'exercice 2022/23 en raison de l'accumulation de retard dans la signature, par le Siège, d'un contrat mondial qui aurait dû être conclu en 2021/22 ; b) le fait que les demandes de réparations et d'entretien, ainsi que de pièces détachées, ont été moins nombreuses que prévu, une situation s'expliquant par la moindre utilisation des véhicules en raison des modalités de télétravail (cinq jours par semaine) en place jusqu'au 30 octobre 2021.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	(123,7)	(6,6 %)

61. Le dépassement de crédits s'explique par : a) l'acquisition de matériel Cisco de remplacement pour le Bureau des Nations Unies à Belgrade, ainsi que de radios

portatives et d'un dispositif de conférence sans fil pour la salle de conférence principale du quartier général de la Mission à Pristina (Kosovo) ; b) la prise en charge de coûts liés à un projet relatif aux programmes visant à appuyer un journalisme local indépendant, factuel et professionnel, grâce à la publication d'histoires communautaires multiethniques de nature à promouvoir des approches positives, axées sur la recherche de solutions et l'autonomisation et à faciliter la collaboration et les interactions entre les journalistes albanais et serbes du Kosovo. Le projet en question a également permis l'accès de la communauté serbe à des informations substantielles, hautement qualitatives, professionnelles et impartiales (notamment concernant la pandémie de COVID-19) en langue serbe. Les dépenses correspondantes ont été enregistrées à la rubrique budgétaire Services d'information de la catégorie de dépenses Communications et informatique, alors que l'ensemble des dépenses afférentes aux autres activités relatives aux programmes ont été inscrites à la rubrique Partenaires de réalisation de la catégorie Fournitures, services et matériel divers.

62. Le dépassement de crédits a été en partie compensé par la réalisation d'économies s'expliquant surtout par : a) l'abandon des services de technologie de commutation multiprotocole par étiquette fournis par le Centre mondial de services et leur remplacement par le recours à un fournisseur d'accès à l'Internet local ; b) des besoins moindres que prévu en services de téléphonie fixe et mobile, le personnel ayant télétravaillé du fait de la pandémie.

	<i>Écart</i>	
Santé	29,0	41,9 %

63. La sous-utilisation des crédits est due à l'absence de dépenses au titre d'évacuations sanitaires par vols charters et de services mortuaires.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	108,0	3,9 %

64. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des coûts réels des activités relatives aux programmes inférieurs aux prévisions ; b) le fait que les dépenses afférentes à un projet ont été imputées à une autre catégorie de dépenses ; le projet visait à appuyer un journalisme local indépendant, factuel et professionnel, grâce à la publication d'histoires communautaires multiethniques de nature à promouvoir des approches positives, axées sur la recherche de solutions et l'autonomisation et à faciliter la collaboration et les interactions entre les journalistes albanais et serbes du Kosovo. Le projet en question a également permis l'accès de la communauté serbe à des informations substantielles, hautement qualitatives, professionnelles et impartiales (notamment concernant la pandémie de COVID-19) en langue serbe. Celui-ci étant considéré comme relevant des services d'information, les dépenses y afférentes ont été imputées à la catégorie Communications et informatique, alors que l'ensemble des dépenses afférentes aux autres activités relatives aux programmes ont été inscrites à la rubrique Partenaires de réalisation de la catégorie Fournitures, services et matériel divers.

65. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions concernant deux équipes médicales de l'avant – composées de quatre vacataires, à savoir deux médecins, un infirmier et un auxiliaire sanitaire – chargées de soutenir le personnel de la MINUK et les personnes à charge pendant la pandémie de COVID-19.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

66. En ce qui concerne le financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, soit 685 900 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2022, soit 59 800 dollars [produits divers ou accessoires (57 200 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (18 800 dollars), déduction faite des pertes liées aux placements (16 200 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

Décision ou demande

Mesures prises

Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81).

La Mission a officiellement créé le groupe de pilotage des activités de programme afin d'assurer une supervision stratégique de toutes les activités de programme menées par la Mission, en encadrant la création et la mise en œuvre de toutes lesdites activités et l'élaboration de rapports y relatifs. Les travaux menés par le Groupe de pilotage ont permis à ce dernier de procéder au contrôle de la qualité des propositions de programmes. L'équipe de la Mission chargée de coordonner les activités de programme a également continué de se réunir pour examiner et évaluer l'état d'avancement des projets au niveau opérationnel et s'assurer de la bonne allocation des ressources financières et de la bonne exécution du budget. Dans le cadre des travaux de supervision, chaque proposition de projet a par ailleurs été examinée par des responsables des domaines juridique, financier et budgétaire, des questions de genre, des droits humains et d'autres secteurs, et un suivi des progrès et des résultats a été assuré grâce à la préparation, par les partenaires de réalisation, de rapports financiers et descriptifs. Les mécanismes de surveillance en place permettent à la Mission d'assumer ses responsabilités et de s'acquitter de son obligation de rendre des comptes en ce qui concerne l'utilisation de ses fonds consacrés aux activités relatives aux programmes, ainsi que d'effectuer un contrôle de la qualité de toutes ses activités planifiées. La Mission fournit par ailleurs des informations sur les liens existant entre chacun des projets budgétisés ou entrepris et le mandat, sur les entités chargées de l'exécution et sur les partenariats conclus avec la société civile et des organisations régionales et sous-régionales pour la mise en œuvre des activités relatives aux programmes, en faisant figurer des compléments d'information dans le budget et dans les rapports sur l'exécution de celui-ci.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760)

Demande ou recommandation

Mesures prises

Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77).

Sans objet pour la MINUK, celle-ci n'ayant pas mené d'activités de coopération entre missions.

Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

(A/76/760/Add.3)

Demande ou recommandation

Mesures prises

Le Comité rappelle que l'Assemblée générale a redit sa préoccupation face au nombre élevé de postes vacants dans la composante civile et prié de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que ces postes soient pourvus rapidement (résolution 75/301, par. 22) (par. 19).

La MINUK continue de tout mettre en œuvre pour atteindre et maintenir le taux de vacance de postes prévu au budget en collaborant étroitement avec les responsables de postes à pourvoir et en formulant des recommandations sur la procédure de recrutement dans Inspira. La Mission compte un poste soumis à recrutement international vacant depuis plus de 24 mois, pour lequel un avis de vacance devrait être publié le 21 octobre 2022, la date limite ayant été fixée au 28 octobre 2022.

Le Comité consultatif se félicite de la représentation des femmes dans les effectifs de la MINUK et redit qu'il compte que celle-ci poursuivra ses efforts visant à améliorer la représentation géographique et qu'elle fournira des informations à ce sujet dans ses prochains rapports (voir *ibid.*, par. 36) (par. 30).

Les responsables du recrutement envoient une liste de candidats recommandés, accompagnée d'informations sur la répartition par genre et la répartition géographique, à la Représentante spéciale du Secrétaire général/Chef de la Mission. Cette dernière prend la décision finale après avoir pris en compte un certain nombre de facteurs, afin, notamment, d'assurer une répartition géographique plus large et plus équitable et de diversifier géographiquement les effectifs, conformément au contrat qu'elle a conclu avec le Secrétaire général. La MINUK dispose également d'outils d'informatique décisionnelle comprenant des informations sur le genre et la répartition géographique, qui sont actualisées tous les mois pour permettre aux hauts responsables de prendre des décisions en connaissance de cause.